

Un bilan, pourquoi faire ? Un état des lieux serait approprié

Nos chérubins face à l'horreur

Un quotidien infernal que l'on feint d'ignorer

Enfants jonchant les rues, inceste, mariage de mineures, violence en tous genres...



Le Covid-19 a fait plus d'un million de morts



Page 6

La lutte contre la corruption en temps de pandémie doit se poursuivre



Améliorer la responsabilisation des pouvoirs publics et renforcer l'efficacité des stratégies dans les secteurs les plus touchés

Page 10

Mohammed Rhribil

La petite histoire du club nautique d'El-Jadida



Pages 14-15

Le Raja et la RSB assurent l'essentiel



Le WAC risque de payer cash le nul concédé à Tétouan

Page 22

Lire page 3

170 MDH pour financer la recherche-développement



La santé, l'environnement, l'agriculture, l'agroalimentaire, la pêche, les ressources naturelles, les énergies renouvelables, le transport, la logistique, les technologies avancées, l'éducation et les sciences humaines concernés

Un appel à projets qui touche divers domaines d'activité a été lancé, pour un budget de 170 MDH, avec comme objectif principal de créer une nouvelle dynamique au niveau de la recherche nationale.

Initié par le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, la Fondation OCP, l'Université Mohammed VI polytechnique et le Centre national pour la recherche scientifique et technique (CNRST), cet appel à projets «APR&D2020» est multithématique et concerne les domaines prioritaires tels que la santé, l'environnement et la qualité de vie, l'agriculture, l'industrie agroalimentaire, la pêche, l'eau, les ressources naturelles et les énergies renouvelables.

Il concerne, également, les domaines de l'industrie aéronautique

et automobile, du transport, de la logistique et des technologies avancées, de l'éducation et de la formation ou encore des sciences humaines et des défis contemporains de la société marocaine, affirme un communiqué conjoint des partenaires à cette opération.

Cet appel à projets a pour objectif principal de créer une nouvelle dynamique au niveau de la recherche nationale, en encourageant la recherche appliquée et la collaboration entre chercheurs, a indiqué la même source, notant que le budget alloué à ce fonds est de 170 MDH.

Le communiqué précise que dans le cadre de cette opération, lancée le 24 septembre, un webinaire d'information sera organisé le 30 septembre, alors que la soumission des pré-projets est prévue du 28 septembre au 23 novembre, sur la plateforme accessible via le lien <https://call.cnrst.ma>.

Cet appel à projets fait suite au Fonds recherche et développement (R&D) autour des phosphates qui a été lancé en octobre 2014, avec un budget de 90 MDH et qui a permis de financer 39 projets de recherche.

De ce fait, un premier bilan du

Fonds R&D autour des phosphates permet de mettre en exergue le renforcement de la capacité des laboratoires impliqués au niveau des universités nationales participantes et leur mise en réseau, l'enrichissement de la production scientifique par la présentation de 319 communications au niveau national et international et la publication de 163 articles et 4 brevets, ainsi que la formation de 70 doctorants et 31 post-doctorants, souligne le communiqué.

Capitalisant sur le succès du premier Fonds R&D et afin de pérenniser la dynamique et les synergies créées par cette initiative, les partenaires à cet appel ont conclu un accord de partenariat pour le lancement de ce nouveau Fonds R&D, en vue de renforcer la recherche scientifique nationale dans les domaines prioritaires du Royaume.

Ainsi, les partenaires s'engagent à déployer les moyens nécessaires pour la réussite de ces opérations, afin de hisser le Maroc au rang des grandes nations en matière de R&D et d'innovation, conclut le communiqué.

Annulation des RV au Centre d'immatriculation de Marrakech

L'Agence nationale pour la sécurité routière (NARSA) a annoncé, dimanche, que tous les rendez-vous fixés précédemment au Centre d'immatriculation de Marrakech ont été annulés, invitant les usagers à prendre de nouveaux rendez-vous à partir de ce mardi.

Cette décision, qui intervient suite à la suspension du travail au niveau du centre d'immatriculation de Marrakech, depuis le 24 septembre, pour préserver la santé et la sécurité des citoyens et des employés, a pour but de gérer la prochaine étape dans les meilleures conditions, a indiqué NARSA dans un communiqué.

L'agence invite, ainsi, les usagers à prendre de nouveaux rendez-vous à distance via le portail électronique "NARSA KHADAMAT", à partir de ce mardi.

Cette nouvelle procédure s'inscrit, ajoute la même source, dans le cadre du renforcement des mesures préventives visant à faire face à la propagation du nouveau coronavirus prises par les autorités locales, tout en assurant la continuité de ce service public et la prestation de services de qualité au profit de ses usagers.



Un bilan, pourquoi faire ? Un état des lieux serait approprié

Nos chérubins face à l'horreur



Un quotidien infernal que l'on feint d'ignorer
Enfants jonchant les rues, inceste, mariage de mineures, violence en tous genres...



Réponse du berger à la bergère. Il faut «évaluer le bilan du Maroc en matière de protection de l'enfance, notamment au niveau des mécanismes et des moyens de préservation et de prévention contre les abus». La réponse du ministère de l'Etat chargé des droits de l'Homme et des Relations avec le Parlement aux derniers crimes commis dernièrement contre des enfants en a interloqué plus d'un.

Selon un récent communiqué de ce département, une série de rencontres consultatives sera, dans ce cadre, lancée avec l'ensemble des secteurs ministériels ainsi que les établissements et les institutions spécialisées.

«L'ouverture d'un débat sur ce sujet est un acte positif que nous saluons, mais l'objet de ce débat pose problème. En effet, doit-on s'attendre à un bilan objectivement établi ou plutôt à un bilan gouvernemental rapportant les réalisations de l'Exécutif et cherchant à dédouaner ce dernier de toute responsabilité ? Est-il approprié de procéder à l'établissement d'un bilan ou fallait-il passer d'abord par un état des lieux de la situation ?», s'est demandé Aziz Idamine, expert international en droits de l'Homme. Et de poursuivre : «Et est-ce que ce débat va inclure la société civile ou non puisque le communiqué du ministère évoque seulement les établissements et les institutions spécialisés ?».

Le timing de cette initiative suscite également des interrogations. En

effet, le phénomène d'exploitation et d'agression des enfants ne date pas d'aujourd'hui. Les délits et crimes contre les mineurs sont récurrents et connus. «Il y a l'inceste qui demeure la forme la plus commune d'abus sexuel sur les enfants. Il y a aussi le mariage des mineures, les abus contre les enfants de la rue et le tourisme sexuel qui touche les enfants qui restent occultés par le débat public. A rappeler que le Comité des droits de l'enfant chargé de surveiller la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant par les Etats parties avait soulevé, en 2014, dans ses observations finales concernant les troisième et quatrième rapports périodiques du Maroc, l'expansion de cette forme de tourisme dans notre pays», nous a expliqué notre source. Et de préciser : «La nouveauté dans ce dossier est plutôt la forte médiatisation de ce phénomène grâce aux médias sociaux».

Concernant l'arsenal législatif et juridique marocain en matière de protection de l'enfance, notre interlocuteur nous a indiqué que le Royaume est un pays signataire de la Convention relative aux droits de l'enfant ainsi que ses Protocoles facultatifs. Il a également signé en 2013 la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Convention de Lanzarote). «En raison de son statut avancé et de son statut en tant que «Partenaire pour la démocratie», notre pays a été contraint de prendre des mesures et

de promulguer des lois en adéquation avec la Convention de Lanzarote», nous a-t-il précisé. Et d'ajouter : «Pourtant, on constate que l'ensemble de ces mesures et actions restent lettre morte sans aucun impact réel sur la réalité des enfants».

Aziz Idamine estime que cette situation est due à une multiplication des responsabilités de chaque partie. «Sur le terrain, on voit l'implication des ministères de la Jeunesse et des Sports, de l'Education nationale, de la Santé, de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement social via l'Entraide nationale, le ministère de l'Etat chargé des droits de l'Homme et des relations avec le Parlement et le CNDH et aucun département n'assume, en fait, ses responsabilités en matière de protection des enfants», nous a-t-il expliqué. Et de poursuivre : «Prenez l'exemple du CNDH et le Mécanisme national de recours pour les enfants victimes de violation de leurs droits. On se demande à quoi sert réellement ce mécanisme qui est censé fonctionner en tant que moyen de prévention. N'est-il pas temps d'en déclarer l'échec ?».

Pour faire face à l'exploitation et à l'agression des enfants au Maroc, notre expert estime que la protection de l'enfance n'est pas l'affaire du gouvernement, mais de l'ensemble des composantes de la société. «La question dépasse le domaine des politiques publiques et touche notre

mode de pensée et de réaction, nos us et coutumes, notre culture et notre perception du monde. Les abus commis sur des mineurs sont traités comme s'il s'agissait d'un sujet tabou, et parfois comme un sujet banal», a-t-il affirmé. Et de conclure : «Aujourd'hui, nous avons besoin d'une politique nationale globale et intégrée

impliquant la société civile. Mais cette politique exige d'abord l'existence d'une vision et d'un projet de société. Autrement dit, de savoir quel enfant nous voulons demain. Et c'est ce manque de vision qui risque de compliquer davantage la situation des enfants».

Hassan Bentaleb

Concepts à préciser

Enfant : il s'agit de tout être humain âgé de moins de 18 ans, conformément à l'article premier de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Violation des droits de l'enfant : signifie qu'un ou plusieurs droits reconnus à l'enfant par la Convention relative aux droits de l'enfant, ses protocoles facultatifs et autres instruments internationaux des droits de l'Homme ne sont pas garantis, quelle que soit la raison (politique, administrative, financière, opérationnelle ou autres). Les droits de l'enfant recouvrent les droits civils et politiques mais aussi les droits économiques, sociaux et culturels. En outre, la CDE reconnaît aux enfants, en plus de leur intérêt supérieur, des droits spécifiques, notamment ceux ayant trait à la vie et la survie ; au développement et à l'épanouissement ; à la protection et à la participation, au regard des capacités évolutives de l'enfant, y compris son âge et sa maturité.

Mécanisme de recours permettant la mise en œuvre effective des droits : s'entend d'une institution nationale indépendante de protection et promotion des droits de l'enfant. Dans les directives générales du Comité des droits de l'enfant relatives à l'élaboration des rapports périodiques, il est expressément demandé aux Etats de fournir des renseignements sur «tout organe indépendant créé pour promouvoir et protéger les droits de l'enfant...». La mise en place de ces organes résulte de l'engagement des Etats parties lors de la ratification de la Convention relative aux droits de l'enfant d'œuvrer à son effectivité et «à la réalisation universelle des droits de l'enfant». Les institutions indépendantes de promotion et de protection des droits de l'enfant peuvent prendre différentes formes : institutions nationales des droits de l'Homme, médiateurs, commissaires pour les enfants ou autres organismes indépendants chargés de promouvoir et de surveiller la mise en œuvre de la Convention.

Source : Vers la mise en place d'un mécanisme de recours et de suivi des droits de l'enfant au Maroc

Sensibilisation à la mobilité douce à Essaouira

Faire du vélo un mode de transport privilégié



Une journée d'étude et de sensibilisation sur la nécessité de la "mobilité douce" à Essaouira a été organisée, récemment dans la cité des alizés, par le Centre international de recherche et de renforcement des capacités (CI2RC), relevant de l'Ecole supérieure de technologie (EST) de la ville.

Initiée en partenariat avec la Fondation allemande Friedrich Naumann pour la liberté et la commune d'Essaouira, cette rencontre, qui s'est déroulée dans le respect strict des mesures préventives et sanitaires décrétées par les autorités compétentes en vue de lutter contre la propagation de la pandémie du nouveau

coronavirus (Covid-19), se voulait un espace de débats entre les différentes parties prenantes de la ville, concernées par la problématique de la mobilité.

Elle visait aussi à créer une plateforme de discussions et d'échange entre les participants sur les conclusions d'une étude, réalisée par les initiateurs de cette journée d'étude et de sensibilisation, sur les besoins de mobilité à Essaouira, un projet conduit pendant 6 mois et qui a donné lieu à un ouvrage dédié à cette question.

Intervenant à l'ouverture de cette rencontre, la présidente du CI2RC, Kholoud Kahime, a présenté un aperçu sur le Centre et sa vision à propos du besoin de la

transition d'Essaouira vers une ville écologique adoptant les modes de la mobilité douce.

Dans ce cadre, elle a souligné l'importance de la mobilisation et de l'engagement de tous les acteurs, estimant que tout le monde est concerné, aussi bien les pouvoirs publics que les entreprises et les citoyens pour relever ce défi, et ce en proposant, voire en offrant une gamme de solutions de mobilité à disposition, adaptées au territoire souviri.

Par la suite, Kholoud Kahime et Mustapha Zahir, professeur à l'Ecole supérieure de technologie d'Essaouira et vice-président du CI2RC, ont passé en

revue les résultats de "l'étude des besoins en mobilité à Essaouira : vers une perspective de durabilité", qui a été menée par les chercheurs du Centre avec l'appui de la Fondation Friedrich Naumann, de la province et de la commune d'Essaouira.

Cette présentation a été la base pour engager une discussion fructueuse entre les participants au débat sur la mobilité à Essaouira, et qui ont été unanimes à souligner l'importance et l'intérêt d'une telle recherche innovatrice dont la ville avait besoin.

Ils ont, d'ailleurs, manifesté leur intérêt pour d'autres projets d'étude qui auront un impact majeur sur les politiques sectorielles dans la cité des alizés.

Les intervenants ont, en outre, émis plusieurs remarques et observations à cette occasion, à travers lesquelles ils ont notamment déploré la non prise de conscience par la population de la gravité des problèmes de l'environnement, tout en mettant l'accent sur le rôle prépondérant des associations, surtout en termes de conscientisation et de sensibilisation des habitants aux problèmes écologiques.

Ils ont, dans ce sillage, fait remarquer que la sensibilisation doit commencer par les élèves dans les établissements scolaires, mettant en relief la nécessité, voire l'impératif d'une forte implication citoyenne.

Relevant le problème des parkings, qui se pose avec acuité pendant l'été et les vacances, ils ont insisté sur l'importance de mener des actions de sensibilisation afin d'encourager l'utilisation des vélos.

Dans ce cadre, ils ont plaidé pour la création de "plans vélo" afin de faire de ce moyen un mode de transport unique et la construction de pistes cyclables, ainsi que pour l'organisation d'une "Journée Essaouira-vélo" et la mise sur pied d'un projet "Abonnement vélos".

De nouveaux restaurateurs sanctionnés à Tanger

Un total de 10 contraventions ont été constatées dans des restaurants classés à Tanger, lors d'opérations de contrôle et de réglementation menées par la commission sécuritaire mixte, composée des services de la Sûreté nationale de la ville et des autorités compétentes pour imposer l'application des mesures de l'état d'urgence sanitaire et le respect des dispositions juridiques et réglementaires régissant le travail des lieux proposant la vente des boissons alcoolisées ou mélangées avec de l'alcool.

Dans un communiqué, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) indique que les opérations de contrôle, effectuées le 25 septembre dans 15 restaurants classés de la ville en présence des représentants des services compétents, notamment l'Administration des douanes et impôts indirects et l'Office nation-

nal de sécurité sanitaire des produits alimentaires, ont permis de relever des contraventions liées à l'absence du gérant principal (4), au non-respect du type d'autorisation, à la transformation de l'activité principale des restaurants en bars (5), au recrutement de personnes sans les autorisations nécessaires (1) et au non-affichage du cadre légal de l'activité de cette catégorie de restaurants ainsi qu'au changement du nom commercial sans autorisation (3).

Ces opérations se sont également soldées par la saisie et la destruction de 58 bouteilles de bière, 7 bouteilles de boissons gazeuses périmées, ainsi que des quantités de produits alimentaires périmés, impropres à la consommation et stockés dans des conditions inadéquates, précise le communiqué.

Suite à ces opérations, les autorités locales ont décidé la fer-



meture de trois restaurants jusqu'à régularisation de leur situation juridique, fait savoir le communiqué, ajoutant que les gérants de ces locaux ont été soumis aux enquêtes préliminaires sous la supervision du par-

quet compétent, en vue de déterminer le degré de leur implication dans ces contraventions et actes criminels.

Ces mesures interviennent dans le cadre des opérations menées par les services de sécurité

au niveau national pour la répression des contraventions relatives à la violation de l'état d'urgence sanitaire, outre celles liées à l'exploitation des autorisations de vente des boissons alcoolisées, conclut le communiqué.

L'hôpital des FAR à Beyrouth, un exemple en matière d'engagement et d'entraide



L'hôpital militaire marocain à Beyrouth, déployé sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI pour offrir des services médicaux aux victimes de l'explosion qui a secoué le port de la capitale libanaise, constitue un modèle à suivre et une expérience distinguée dans la médecine militaire, chargée de préserver la santé des membres des Forces armées Royales, de la société marocaine et des sinistrés dans diverses parties du monde.

Lancé le 10 août dernier, cette structure médicale fait du Royaume un exemple frappant en matière de vulgarisation de la culture de solidarité et d'entraide avec les pays frères à travers le monde tout en renforçant son rôle effectif dans la préservation de la santé humaine.

A travers ses services fournis aux différents segments de la société libanaise et aux étrangers résidant au Liban, l'hôpital marocain reflète les principes fondamentaux de la médecine militaire, qui a toujours démontré son engagement et sa forte implication dans la promotion du secteur de la santé, notamment en facilitant l'accès aux traitements médicaux de base.

Afin de mieux s'acquitter de ses missions, le service de la santé militaire forme des médecins généralistes militaires, des spécialistes et des infirmières pour assurer la gestion des installations médicales et fournir des services médicaux et traitements de qualité.

Dans ce cadre, le directeur de l'hôpital

marocain de campagne, le professeur Chekhar Kacem, a fait observer que l'hôpital militaire marocain, déployé sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, chef suprême et hôte d'état-major général des FAR, est le prolongement de l'accumulation de nombreuses décennies d'expériences dans les missions humanitaires à l'intérieur et à l'extérieur du Royaume.

Dans une déclaration à la MAP, il a expliqué que la médecine militaire marocaine a su démontrer, au fil des années, son implication permanente dans la fourniture de traitements médicaux de base, en soutenant divers pays dans de nombreuses crises et catastrophes et en les aidant à at-

téner leurs répercussions, indiquant que la santé militaire était et est toujours fortement présente dans plusieurs parties du monde.

Le professeur, qui a cité l'exemple des hôpitaux de campagne déployés sous la supervision des Nations unies dans le cadre des missions de maintien de la paix dans de nombreux pays, comme la RDC, la Côte d'Ivoire, l'Afrique centrale et le Kosovo, a souligné que les hôpitaux militaires accomplissent des missions stratégiques dans plusieurs régions du monde.

Il a, en outre, mentionné les interventions de la médecine militaire marocaine dans la lutte contre la pandémie de Covid-19, rappelant que SM le Roi Mohammed

VI avait donné ses Hautes instructions afin que la médecine militaire prenne part conjointement avec son homologue civile à la délicate mission de lutte contre la pandémie de coronavirus.

Le staff médical de l'hôpital marocain déployé à Beyrouth est composé de 46 médecins de diverses spécialités, dont la chirurgie générale, l'orthopédie et médecine articulaire, la neurologie, l'ophtalmologie, l'otorhinolaryngologie, la gynécologie, la chirurgie obstétrique, la réanimation, la chirurgie réparatrice des brûlures, l'anesthésie, la pédiatrie et la médecine générale.

Cet effectif médical, qui incarne la forte volonté de SM le Roi Mohammed VI d'apporter une aide médicale urgente au Liban, est également composé d'infirmiers spécialisés et de personnel de soutien qui assurent une bonne gestion de l'hôpital.

SM le Roi Mohammed VI avait donné ses instructions pour l'envoi d'une aide médicale et humanitaire d'urgence à la République du Liban.

Le Souverain avait aussi donné ses instructions pour l'envoi et le déploiement à Beyrouth d'un hôpital militaire de campagne en vue d'apporter les soins médicaux d'urgence aux populations blessées dans l'explosion tragique.

Au moins 191 personnes ont été tuées et près de 6.000 autres ont été blessées dans l'explosion mortelle survenue dans le port de la capitale libanaise, alors que des dizaines d'autres sont portées disparues.

La revue des FAR lance son site Internet

Le site électronique "https://revue.far.ma" vient d'être mis en ligne mettant à la disposition du lecteur le format numérique de l'ensemble des numéros des revues publiées des Forces armées Royales (FAR).

Cette nouvelle plate-forme digitale se présente sous une forme ergonomique affichant à la page d'accueil la dernière édition en date de la revue.

La page d'accueil, dynamique et interactive sur fond vert affichant l'emblème des FAR, offre les rubriques "accueil", "revues" pour consulter et télécharger en format PDF les numéros publiés, ainsi que la rubrique "contact" de la rédaction presse.

Le site "revue.far.ma" permet ainsi de feuilleter les différentes éditions du magazine d'une manière encore plus fluide avec une expérience utilisateur optimisée et une interface en français. Le portail électronique offre, de même, l'option de téléchargement sur smartphone avec les applications "play store" et ultérieurement "app store".



La pandémie de Covid-19 a fait plus d'un million de morts



La pandémie de Covid-19 qui a démarré à la fin 2019 en Chine avant de se répandre dans le monde entier a fait plus d'un million de morts, selon un décompte de l'AFP établi lundi à partir de données officielles. "Un million est un nombre terrible", a déclaré vendredi le directeur des situations d'urgence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Michael Ryan, estimant un doublement "très probable".

Les perspectives sont sombres, en effet, avec une courbe qui repart à la hausse en Europe, au Moyen-Orient et en Asie, renforçant la crainte d'une seconde vague. Et ce alors que les restrictions sanitaires adoptées par les gouvernements, comme les confinements, les fermetures des bars et restaurants ou l'interdiction des rassemblements, se heurtent dans de nombreux pays au mécontentement croissant de la population.

Plus de 32,9 millions de cas ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 22,5 millions sont aujourd'hui considérés comme guéris. Les Etats-Unis (près de 205.000 morts), le Brésil (près de 142.000), l'Inde (près de 100.000) et le Mexique (plus de 76.000) comptabilisent à eux seuls plus de la moitié des décès recensés dans le monde.

L'Inde, où entre 80.000 et 90.000 nouvelles infections sont recensées chaque jour, a dépassé lundi la barre des 6 millions de cas. Et on ne peut pas "sauver les gens aujourd'hui simplement en priant ou en travaillant sur des vaccins qui ne viendront que plus tard", a prévenu vendredi le directeur

général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Cinq vaccins (trois occidentaux et deux chinois) sont en phase 3 de tests. Un candidat-vaccin russe, Spoutnik V, a donné des résultats préliminaires encourageants. Mais ces recherches ne peuvent pour l'instant prendre de vitesse le virus.

Le 11 mars, lorsque l'OMS déclare que le coronavirus est une "pandémie", 30 pays et territoires recensent 4.500 morts, dont les deux tiers en Chine, mais l'Italie (800 morts) et l'Iran (300 morts) voient leur nombre de décès s'envoler. En Italie, premier pays hors la Chine à confiner sa population, les témoignages de médecins exténués, expliquant que face à l'afflux de malades ils doivent choisir qui soigner "comme dans les situations de guerre", créent une onde de choc.

L'épidémie flambe en Espagne, qui devient le deuxième pays le plus touché d'Europe. A Madrid, une patinoire est transformée en morgue. En Equateur, des cadavres en décomposition jonchent les rues de Guayaquil, deuxième ville du pays. Une force spéciale est créée pour les enlever.

Quand la France franchit fin mars la barre des 3.000 décès, Patrick Vogt, médecin à Mulhouse (est), est aux premières loges. "Un certain nombre de médecins commençaient à mourir", dit-il très ému. "Il y a eu un avant et un après".

Au Royaume-Uni, la stratégie de laisser le virus bâtir une "immunité collective" devient intenable et le pays confine sa population le 23 mars. Début mai, ce pays dépasse l'Italie avec plus de 30.000 morts.

Plus de 4,5 milliards de personnes dans 110 pays ou territoires sont alors contraintes ou incitées par leurs autorités à rester confinées chez elles. Les reports ou annulation des grands événements sportifs et culturels se multiplient: Jeux olympiques de Tokyo, Festival de cinéma de Cannes, Euro-2020 et Copa America en foot, tournoi des six nations de rugby... La pandémie cloue au sol la quasi totalité de la flotte mondiale. L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) évalue pour 2020 à 419 milliards de dollars le manque à gagner pour le secteur.

L'impact sur la plupart des grandes économies mondiales ne se fait pas attendre: une contraction sans précédent au deuxième trimestre. Aux Etats-Unis, première économie mondiale, la chute y est de 9,5%, selon l'OCDE, et plus de 20 millions d'emplois y sont détruits en avril.

La Chine, deuxième économie de la planète, évite en revanche la récession en endiguant l'épidémie.

Des chefs d'Etat et de gouvernement sont contaminés, comme le Premier ministre britannique Boris Johnson, en soins intensifs du 6 au 9 avril. Et la pandémie emporte des personnalités comme le jazzman américain Ellis Marsalis ou la légende camerounaise de l'afro-jazz Manu Dibango.

Elle décime aussi des familles entières. "C'est un cauchemar", confie le Péruvien Juan Diaz, un professeur de 58 ans qui a perdu en quelques semaines son père Cecilio, 80 ans, sa mère Edith (77), ses frères Ernesto (54) et Willy (42), et sa soeur Maribel (53). Elle bouleverse la façon même de mou-

rir. "Les prêtres ou la famille ne peuvent plus se rendre au chevet des mourants et cela représente une fracture abyssale", relève la sociologue Eva Illouz.

C'est "dévastateur", confie Monica Farias, qui en Argentine n'a pu échanger que quelques mots au téléphone avec son père avant sa mort. Les traditions funéraires sont bousculées.

Les Irakiens ont dû enterrer pendant des mois leurs proches dans un cimetière spécial près de Najaf au sud de Bagdad.

En Afrique du Sud, les croque-morts sont en tenue de protection jaune vif. A San Cristobal, au Venezuela, "seuls les fossoyeurs peuvent être là", explique Fermin Pérez, employé du cimetière.

Aux Etats-Unis, pays le plus endeuillé du monde, la pandémie, minimisée par le président Donald Trump, se retrouve au coeur de la campagne pour la présidentielle de novembre.

Au Brésil, deuxième pays le plus endeuillé du monde, la pandémie réveille des peurs ancestrales chez les indigènes du bassin amazonien: les maladies des Européens ont décimé 95% des populations autochtones d'Amérique.

En Asie, la hausse est continue depuis avril. Le continent s'approche aujourd'hui des 1.500 morts par jour.

L'Italie semble montrer toutefois qu'il n'y a pas de fatalité: le nombre de contagions quotidiennes y reste depuis des semaines sous la barre des 2.000. Les Italiens "ont réagi avec force et inversé la tendance", a salué vendredi l'OMS sur Twitter.

Madrid étend les restrictions pour freiner l'épidémie

Plus d'un million d'habitants de la région de Madrid ne peuvent sortir de leur quartier que pour des raisons de première nécessité après l'extension à de nouvelles zones lundi de restrictions destinées à freiner l'épidémie, mais que le gouvernement central juge insuffisantes.

Depuis lundi matin, ces mesures concernent 167.000 personnes supplémentaires qui ne peuvent sortir de leur quartier que pour des raisons précises comme aller travailler, se rendre chez le médecin ou emmener les enfants à l'école. Soumises à des contrôles policiers aléatoires, ces personnes ont en revanche le droit de se déplacer librement dans leur quartier et ne sont donc pas confinées chez elles.

Plus de 850.000 personnes étaient déjà concernées depuis une semaine, notamment dans des quartiers ou des communes défavorisés du sud de la capitale où les manifestations se multiplient pour dénoncer une situation jugée injuste. Au total, près de 15% des habitants de la région peuplée de 6,6 millions d'habitants sont désormais affectés par ces restrictions. Mais le gouvernement central, qui juge ces mesures insuffisantes, s'est lancé dans un bras de fer avec la région pour la pousser à adopter des mesures plus drastiques et



l'a menacée d'en imposer si elle n'agissait pas.

En Espagne, les régions sont compétentes en matière de santé. "L'obligation de la région, en collaboration avec

le gouvernement, doit être d'arrêter la propagation du Covid", a insisté lundi le ministre des Affaires étrangères, Arancha Gonzalez Laya, sur la chaîne Antena 3.

L'Espagne a enregistré plus de 700.000 cas et plus de 31.000 morts depuis le début de la pandémie avec Madrid comme épice de la seconde vague de l'épidémie.

Un enfant sur quatre pourrait être privé d'école à Beyrouth



Un quart des enfants de la capitale libanaise pourrait être privé d'école après l'explosion meurtrière au

port de Beyrouth début août, averti lundi l'ONG International Rescue Committee (IRC).

"Avec 163 écoles endommagées lors de l'explosion à Beyrouth, au moins un enfant sur quatre dans la ville risque désormais d'être privé d'école", estime l'IRC dans un communiqué. "Plus de 85.000 élèves étaient inscrits dans les écoles endommagées et il faudra jusqu'à un an pour reconstruire les bâtiments les plus détruits", ajoute l'ONG.

La gigantesque explosion au port de Beyrouth le 4 août a causé la mort de plus de 190 personnes et fait plus de 6.500 blessés, tout en dévastant des quartiers entiers de la capitale. Elle a été causée par un incendie dans un entrepôt abritant depuis six ans des tonnes de nitrate d'ammonium, de l'aveu même des autorités.

Selon l'armée libanaise, plus de 85.000 locaux ont été endommagés, y compris des maisons, des hôpitaux et des écoles. L'explosion a été la catastrophe de trop pour les Libanais, dans un pays déjà miné par la pire crise économique de son histoire et durement frappé par la pandémie de Covid-19.

"De manière générale, nous nous atten-

ons à voir beaucoup moins d'enfants inscrits dans les écoles et à avoir un haut taux de décrochage scolaire au fur et à mesure de l'année", a ajouté le directeur de l'IRC au Liban, Mohammad Nasser.

L'ONG explique ce potentiel décrochage par une possible lenteur de la reconstruction, des parents inquiets des coûts supplémentaires et de la sécurité de leurs enfants lors de leur trajet pour se rendre dans un nouvel établissement, ou encore des enfants contraints de travailler pour aider leur famille.

L'IRC base ses estimations sur la scolarisation en prenant seulement en compte les conséquences de l'explosion sur l'éducation des enfants, écartant celles liées à la pandémie. Mais les écoles libanaises n'ont pas encore rouvert en raison d'une importante hausse des cas dans le pays ces dernières semaines, et la rentrée a été repoussée à la mi-octobre.

Le Liban a enregistré depuis février plus de 35.000 cas de contamination, dont au moins 340 décès, selon les chiffres officiels.

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma

| | | | | | | | | |
|--------------------------|---------------------------------|----------------------|-----------------------------------|-----------------|----------------|----------------------------|--------------------------------|---------------------------------|
| AMUSEUR | RETOURNE SOUVENT SA VESTE | CERTAIN POSSESSIF | PERE DE THÉÈE | CASSE- PIEDS | AVORTON | FÊTU EN ATTENTE | VENT FROID ET VIOLENT | STÉRILET RIEN A SIGNALER |
| PRATIQUE | | | | | | | | |
| RÊVASS- ONS | PASSAGE À TABAC | TIFS RÉTIFS | | | | GRECQUE CRIBLE | | PEUPLES TURCO- MONGOLS |
| RADIUM | | CRACK | EN TRANSE | | INUTILI- TÉ | | PORTEUR DE CHARGE | PAGEOT ENVOYER AP PÂTIRES |
| RADIO | | | | | | | | LA FIN DU JOUR |
| | | | | | | VARIÉTÉ DE PARESSEUX | | |
| FOURRÉ EN PANNE | | IVRE | BLAIR | | | | EN TRANSE REFUGE | |
| | | | EN PANNE LETTRES D'ABBAS | | | TRES COURT AMAS | | SUCRE |
| DES NÉFLES! | S'EXÉCUTE PETIT RUISSEAU | | | | | | PORTION DE TRIPES | FIN DE VERBE |
| DÉPEND- ANTS | | | | | | | | |
| À L'ENVERS: AVENUE | | | SOUFFLE | | | | | |

Solution mots flechés d'hier

| | | | | | | | | | | |
|--------------------|----------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------|-------|---------------|---|------------------------------|-------------------------|
| UNARRE HOMME | ASSUÉ ETTES | FIBRILLE NON POMME | ROMANT DE L'ÉPOQUE | COUSSE DE L'ÉPOQUE | O | BLAVY | JAM PÉVOSÉ | F | MASSE DE L'ÉPOQUE NOIR | PRATY DE L'ÉPOQUE |
| A | C | C | E | L | E | R | A | T | E | U |
| LIT PAROLE | O | U | E | D | COUIN | N | A | R | E | |
| A | N | A | A | A | A | F | L | A | G | |
| TRUC FRANC | T | R | I | O | M | P | H | E | N | I |
| FRANC SÉRIOSITÉ | R | A | T | I | N | T | E | R | I | M |
| D | I | B | P | E | N | E | E | N | E | |
| B | A | L | I | V | E | R | N | E | N | |
| C | U | I | R | I | A | I | A | T | | |
| A | S | B | R | U | L | A | N | T | | |
| B | A | A | E | O | E | | | | | |
| A | L | L | O | N | G | E | R | I | O | N |
| E | I | N | O | N | N | I | E | T | | |

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouitry
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sâbi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadli
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130 / 64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | |

HORIZONTALLEMENT

- 1- Juste devant vous !
- 2- Exhalaisons
- 3- Repose Mat
- 4- Circuit
- 5- Demi esclave Paris
- 6- Sou roumain Note Gagna
- 7- Enzymes Mi mois
- 8- La dernière Manche
- 9- Renvoi Sphérique Réfléchi
- 10- Des étoiles peuvent l'être

VERTICALEMENT

- 1- Le premier pouvoir
- 2- Singées Nickel
- 3- Elèverez
- 4- Personnel Font la nef Forme d'être
- 5- Manque Présent
- 6- Tergiversent
- 7- Sortis Petit cube
- 8- Chargés
- 9- Très chères
- 10- Abréviation chrétienne Cardinal Bec de labo

Solution mots croisés d'hier

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | I | N | D | I | C | A | T | I | O | N |
| 2 | M | O | U | R | I | R | | N | I | E |
| 3 | P | U | | R | G | | A | C | N | E |
| 4 | E | R | R | E | U | R | | I | T | |
| 5 | T | R | I | E | E | | O | D | E | S |
| 6 | R | I | A | L | | O | P | E | | T |
| 7 | A | S | | L | A | T | E | N | T | E |
| 8 | N | | D | E | S | E | R | T | E | R |
| 9 | T | R | E | S | | R | E | | N | E |
| 10 | S | A | S | | M | A | S | S | U | E |

Grilles de sudoku

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | | 2 | 3 | | 1 | 9 | | 8 |
| | | 1 | 9 | | 5 | 3 | | |
| | | | 6 | | | | | |
| 4 | 6 | | 5 | | 7 | | 2 | |
| 2 | | | 3 | | | | | 1 |
| | 3 | | 2 | | 4 | | 7 | 5 |
| | | | 5 | | | | | |
| | | 5 | 4 | | 2 | 7 | | |
| 8 | 6 | 1 | | 3 | 2 | | | 9 |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | | | 3 | | 6 | 9 | 7 | |
| | | | 1 | 4 | | 8 | | |
| | | | 5 | | 4 | | | |
| 8 | | | 7 | 6 | | 2 | | |
| 2 | | | 1 | | 5 | | | 8 |
| | | 3 | | 2 | 9 | | | 5 |
| | | 2 | | 9 | | | | |
| | 6 | | 4 | 3 | | | | |
| 4 | 5 | 6 | | 8 | | | | 3 |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 3 | | | 9 | | 8 | | |
| | | | 5 | | | | 3 | |
| | 9 | 4 | | 8 | | | 1 | |
| | | 6 | 8 | | | | | |
| 2 | 8 | | | 1 | | | 3 | 4 |
| | | | | | 3 | 6 | | |
| 7 | | | 1 | | | 3 | 5 | |
| 9 | | | | 5 | | | | |
| | 2 | 4 | | | | 1 | | |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 3 | 2 | 4 | | | 8 | 9 | |
| 4 | | | | 6 | | | | |
| | 9 | | | | | | 2 | |
| | 1 | 9 | | | 7 | | | |
| | | | 1 | 4 | | | | |
| | | | 6 | | | 9 | 1 | |
| | 2 | | | | | | 8 | |
| | | | 3 | | | | | 1 |
| | 5 | 8 | | | 1 | 4 | 3 | |

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 5 | 9 | 2 | 4 | 6 | 1 | 3 | 7 |
| 2 | 4 | 3 | 9 | 1 | 7 | 6 | 8 | 5 |
| 1 | 6 | 7 | 3 | 5 | 8 | 4 | 2 | 9 |
| 4 | 3 | 1 | 8 | 6 | 9 | 5 | 7 | 2 |
| 5 | 9 | 8 | 7 | 2 | 1 | 3 | 4 | 6 |
| 6 | 7 | 2 | 5 | 3 | 4 | 9 | 1 | 8 |
| 3 | 8 | 6 | 4 | 7 | 5 | 2 | 9 | 1 |
| 9 | 2 | 5 | 1 | 8 | 3 | 7 | 6 | 4 |
| 7 | 1 | 4 | 6 | 9 | 2 | 8 | 5 | 3 |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 7 | 9 | 3 | 4 | 6 | 8 | 2 | 1 |
| 3 | 2 | 6 | 8 | 1 | 7 | 4 | 5 | 9 |
| 1 | 4 | 8 | 5 | 2 | 9 | 3 | 7 | 6 |
| 6 | 5 | 2 | 7 | 9 | 8 | 1 | 3 | 4 |
| 7 | 9 | 1 | 4 | 5 | 3 | 2 | 6 | 8 |
| 4 | 8 | 3 | 1 | 6 | 2 | 5 | 9 | 7 |
| 2 | 1 | 7 | 6 | 3 | 4 | 9 | 8 | 5 |
| 8 | 3 | 4 | 9 | 7 | 5 | 6 | 1 | 2 |
| 9 | 6 | 5 | 2 | 8 | 1 | 7 | 4 | 3 |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 5 | 7 | 1 | 6 | 4 | 2 | 3 | 8 |
| 8 | 4 | 6 | 5 | 3 | 2 | 9 | 1 | 7 |
| 3 | 1 | 2 | 7 | 8 | 9 | 4 | 6 | 5 |
| 1 | 6 | 9 | 3 | 7 | 8 | 5 | 2 | 4 |
| 5 | 7 | 4 | 9 | 2 | 6 | 1 | 8 | 3 |
| 2 | 3 | 8 | 4 | 1 | 5 | 6 | 7 | 9 |
| 7 | 9 | 3 | 2 | 5 | 1 | 8 | 4 | 6 |
| 4 | 8 | 1 | 6 | 9 | 7 | 3 | 5 | 2 |
| 6 | 2 | 5 | 8 | 4 | 3 | 7 | 9 | 1 |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 6 | 1 | 5 | 4 | 9 | 8 | 7 | 3 |
| 5 | 9 | 3 | 2 | 7 | 8 | 1 | 6 | 4 |
| 8 | 4 | 7 | 1 | 6 | 3 | 9 | 2 | 5 |
| 7 | 5 | 9 | 3 | 2 | 6 | 4 | 8 | 1 |
| 6 | 8 | 4 | 7 | 5 | 1 | 2 | 3 | 9 |
| 1 | 3 | 2 | 9 | 8 | 4 | 6 | 5 | 7 |
| 3 | 2 | 6 | 4 | 9 | 7 | 5 | 1 | 8 |
| 4 | 7 | 8 | 6 | 1 | 5 | 3 | 9 | 2 |
| 9 | 1 | 5 | 8 | 3 | 2 | 7 | 4 | 6 |

La Bourse de Casablanca dans le rouge

La Bourse de Casablanca a clôturé la période allant du 21 au 25 septembre 2020 dans le rouge, ses deux principaux indices, Masi et Madex, cédant respectivement 1,30% et 1,34%.

Au terme de cette semaine, le Masi, indice global composé de toutes les valeurs de type action, a reculé à 9.952,63 points, alors que le Madex, indice compact composé des valeurs cotées au continu a baissé à 8.086,95 points.

Dans ces conditions, les performances "Year-To-Date" (YTD) de ces deux baromètres se trouvent respectivement placées à -18,23% et -18,47%, rapporte la MAP.

Quant aux indices internationaux, le FTSE CSE Morocco 15 a abandonné 0,37% à 9.042,20 points portant sa performance depuis janvier à -16,57% et le FTSE Morocco All-Liquid a reculé de 1,24% durant cette semaine à 8.565,11 points, sa performance annuelle ressort ainsi à -18,49%.

Concernant l'indice de référence Environnement, social et gouvernance (ESG) "Casablanca ESG 10", il a abandonné 1,51% à 747,74 points, portant à -21,54% sa performance annuelle.

Sur le plan sectoriel, 11 compartiments des 24 représentés à la cote casablancaise ont terminé la semaine dans le vert, signant des performances allant de 2,50% pour le secteur "Sylviculture et papier" à 0,07% pour le compartiment "Industrie pharmaceutique".

À la baisse, l'indice sectoriel "Ingénieries et biens d'équipement industriels" a lâché 9,64%. Les secteurs "Mines" et "Services aux collectivités" ont accusé des pertes respectives de 5,99% et 3,75%.

La capitalisation boursière s'est chiffrée à plus de 515,11 milliards de dirhams (MMDH), tandis que le volume global s'est élevé à plus de 297,70 millions de dirhams (MDH).

Durant cette période, les meilleures performances hebdomadaires ont été l'œuvre de Microdata (+4,83%), Ennakl (+3,93%), Aluminium du Maroc (+3,80%) et Involys (+3,79%).

En revanche, Delattre Levivier Maroc (-18,35%), SMI (-11,86%), IB Maroc.com (-11,34%) et Wafa Assurances (-6,47%) ont signé les plus fortes baisses de la semaine. Sur le podium des valeurs les plus actives de la semaine figurent Attijariwafa Bank avec une part de 29,21%, suivi de Cosumar (13,17%), Label Vie (10,10%) et d'Issalat Al-Maghrib (7,49%).

La lutte contre la corruption en temps de pandémie doit se poursuivre



La Banque mondiale est persuadée : même dans des contextes les plus difficiles, il est possible de réaliser des progrès dans la lutte contre la corruption, a-t-elle souligné dans un nouveau rapport.

Ainsi, en dépit de la grave crise économique et sanitaire que connaît actuellement le monde, l'institution estime que la lutte contre la corruption doit être maintenue. D'autant plus que «la pandémie de Covid-19 a entraîné des dépenses d'urgence à grande échelle de la part des gouvernements pour relancer les économies ainsi que pour protéger les populations pauvres et vulnérables qui sont affectées de manière disproportionnée», a fait remarquer la directrice générale de la Banque mondiale, Mari Pangestu.

Sachant que «des pays s'engagent sur la voie d'un redressement plus résilient et plus inclusif, il est essentiel d'utiliser avec prudence et de manière transparente des ressources limitées, a-t-elle poursuivi.

Dans ce rapport, intitulé «Enhancing Government Effectiveness and Transparency: The Fight Against Corruption» (Renforcer l'efficacité et la transparence des gouvernements : La lutte contre la corruption), la Banque mondiale fait un constat : c'est que les dépenses inédites engagées par les pouvoirs publics pour lutter contre

le coronavirus l'ont parfois été sans respecter les mécanismes habituels de contrôle.

Selon les auteurs de cet important document, qui dresse un état des lieux des nouvelles approches et des nouveaux outils pour améliorer la responsabilisation des pouvoirs publics, si cette diligence

est compréhensible, elle expose néanmoins les gouvernements - en l'absence de garde-fous - à différents risques de corruption susceptibles de fragiliser l'efficacité de la riposte, peut-on lire dans un communiqué de la Banque mondiale.

C'est ainsi que pour permettre une responsabilisation accrue, le rapport appelle les pouvoirs publics à définir clairement leurs actions, appliquer les règles, sanctionner les infractions et résoudre les problèmes en toute transparence dans les meilleurs délais, souligne-t-on de même source.

Il est à noter que ce rapport, qui entend servir de manuel de référence aux décideurs et aux champions de la lutte contre la corruption, s'attache à cinq grands domaines thématiques. Il s'agit des marchés publics, des infrastructures, des entreprises d'Etat, de l'administration des douanes et des services.

Comme cela est précisé dans le communiqué, il couvre aussi plusieurs thèmes transversaux, comme les initiatives pour la transparence de l'administration publique et l'administration numérique (GovTech), et s'appuie sur des études de cas menées dans le monde entier.

Il est à préciser que son objectif est de proposer aux fonctionnaires publics et à la société civile

un ensemble modulaire d'approches et d'outils pouvant être utilisés et adaptés à leur contexte national, lit-on.

Soulignons par ailleurs que «ces études de cas montrent que les mesures de lutte contre la corruption sont souvent opportunistes et ciblent des zones de vulnérabilité spécifiques lorsque l'espace politique le permet. Mais même avec des effets apparemment limités, elles peuvent poser les jalons pour de futures avancées».

Comme l'a relevé Ed Olowoko, directeur mondial pour la gouvernance à la Banque mondiale, «ce rapport montre à quel point il est important de conjuguer les méthodes traditionnelles de lutte contre la corruption aux dispositifs les plus modernes, comme l'administration numérique et les marchés publics dématérialisés pour lutter contre ce fléau, même dans les contextes les plus difficiles et les plus fragiles.»

Quoi qu'on en pense, la directrice générale de la Banque mondiale assure que «des progrès sont possibles dans tous les contextes et nous nous engageons à collaborer étroitement avec nos partenaires gouvernementaux, la société civile et le secteur privé pour lutter contre la corruption et ses effets destructeurs.»

Alain Bouithy



Améliorer la responsabilisation des pouvoirs publics et renforcer l'efficacité des stratégies dans les secteurs les plus touchés

Le besoin de liquidité des banques se creuse

Le besoin de liquidité des banques a poursuivi son creusement en août dernier, en relation, particulièrement, avec la hausse de la circulation fiduciaire, indique la Direction des études et des prévisions financières (DEPF).

De ce fait, Bank Al-Maghrib (BAM) a augmenté le volume de ses opérations d'injection de liquidité qui s'est établi en moyenne à 116,6 milliards de dirhams (MMDH) après 111,8 MMDH le mois précédent, fait savoir la DEPF dans sa note de conjoncture de septembre.

Cette hausse a concerné notamment les opérations de pension livrée, de prêts garantis et de swap de change dont le montant moyen s'est élevé respectivement à 43,5 MMDH, 32,3 MMDH et 3,7 MMDH.

En revanche, le volume moyen des avances à 7 jours sur appels d'offres a reculé à 37 MMDH après 40,4 MMDH le mois précédent.

Quant au taux interbancaire moyen pondéré au jour le jour (TIMPJJ), il maintient son évolution stable au niveau du taux directeur de 1,50%, décidé le 16 juin par BAM. En moyenne, il s'est situé à 1,50%, soit le même niveau que le mois précédent. Le volume moyen des transactions interbancaires a, pour sa part, reculé par rapport au mois dernier de 24,1% à 4,7 MMDH.

Concernant l'évolution des taux débiteurs, le taux moyen pondéré global a poursuivi sa tendance baissière au deuxième trimestre 2020, enregistrant un repli, en glissement trimestriel, de 29 points de base pour se situer à 4,58%.

Cette évolution a concerné les taux des crédits à l'équipement (-31 pb à 4,21%) et des facilités de trésorerie (-23 pb à 4,41%). En revanche, ceux des crédits à la consommation et à l'immobilier ont augmenté respectivement de 34 pb et 6 pb à 7,09% et 5,22%.

Baisse du résultat net de Wafa assurance au premier semestre

Wafa assurance a réalisé au cours du premier semestre 2020 un résultat net de -191 millions de dirhams (MDH) contre un bénéfice de 431 MDH au 30 juin 2019, ressort-il de ses résultats semestriels. Ce résultat s'explique notamment par les méthodes de provisionnement prudentes retenues par la compagnie, la montée des impayés, la contreperformance des marchés financiers couplée à l'annulation, la suspension ou le report des versements de dividendes de certains émetteurs.

Le chiffre d'affaires global réalisé par la compagnie au 30 juin 2020 ressort à 4.697 MDH stable par rapport au 1er semestre 2019 (+0,8%).

Tiré principalement par la percée des unités de comptes en épargne, le chiffre d'affaires Vie ressort à 2.352 MDH en progression de +3,8% au moment où en Non Vie, le chiffre d'affaires s'élève à 2.345 MDH en baisse de -2,0%, sous l'effet des impacts de la crise liée à la pandémie de Covid-19, selon la même source.

Au terme de ce semestre, les fonds propres de Wafa assurance s'élèvent à 5.386 MDH.

La compagnie assure continuer de disposer de fondamentaux solides pour faire face à ses engagements et pour financer et soutenir son développement, malgré les différents impacts défavorables de la crise sanitaire et économique.

Appel à doter la TPME d'un "Small Business Act"

Le président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Chakib Alj, a souligné, récemment à Casablanca, la nécessité de mettre en place un "Small Business Act" pour assurer à la très petite, petite et moyenne entreprise (TPME) davantage d'accessibilité à la commande publique.

"Il est grand temps de doter la TPME marocaine d'un cadre spécifique, à savoir le «Small Business Act» afin de lui garantir plus d'accessibilité à la commande publique avec des incitations et des garanties appropriées", a dit M. Alj qui s'exprimait lors du Conseil national de l'entreprise (CNE) tenu par visioconférence, avec la participation du ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy.

Une autre priorité est la préservation de la compétitivité des entreprises, a-t-il poursuivi, notant que celle-ci reste étroitement liée à

la capacité d'investissement limitée en raison d'une sous-capitalisation et d'un surendettement évidents, rapporte la MAP.

"Nous sommes confiants que la mise en place du Fonds d'investissement stratégique contribuera à préserver notre tissu productif voire à le renforcer. L'atteinte de cet objectif reste tributaire des moyens qui seront mis en place pour la déclinaison effective de ce fonds sur le terrain", a soutenu M. Alj. Toujours pour préserver la compétitivité des entreprises, il convient de réduire le gap de compétitivité fiscal entre les secteurs formel et informel par la création de statuts fiscal et social incitatifs, a-t-il recommandé.

"Comme toute crise, celle que nous vivons actuellement présente de véritables opportunités que nous devons saisir au plus vite. À ce titre, la phase de relance de notre économie doit aussi nous permettre d'améliorer le climat des affaires et de repositionner notre pays dans les chaînes de valeur mondiales", a relevé le patron des patrons.

Pour cela, il serait nécessaire de revoir les accords de libre-échange pour protéger le tissu entrepreneurial et industriel du Royaume, d'encourager l'innovation via par exemple l'instauration du crédit impôt-recherche, qui doit être érigé comme priorité, ainsi que d'opérer la modernisation du système judiciaire avec la dématérialisation des tribunaux et une meilleure justice des affaires, a-t-il préconisé.

Il s'agit également d'aboutir à la réforme de la charte de l'invest-

tissement, qui donne de la visibilité aux investisseurs locaux et étrangers et de mettre en place un e-gov efficient au profit du citoyen, de l'entreprise et du secteur public.

M. Alj a, par la suite, mis l'accent sur le volet fiscal, sousement indispensable pour instaurer les bases d'une économie plus résiliente et compétitive.

"Nous sommes prêts à présenter les recommandations de la CGEM pour le PLF 2021 qui, pour nous, doit protéger le tissu productif, redonner confiance aux entreprises et intégrer la dimension sociale", a-t-il fait savoir.

Par ailleurs, M. Alj a indiqué que dans le cadre de sa mission de représentant des entreprises marocaines, tous secteurs, toutes régions et toutes tailles confondus, et animée par deux objectifs majeurs, à savoir la préservation de l'emploi et la sauvegarde du tissu productif, la CGEM s'est penchée sur plusieurs sujets dans une démarche pragmatique et constructive.

Il est question notamment de l'ajustement avec les banques, la Caisse centrale de garantie et la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) des mesures de soutien aux entreprises, de la loi de Finances rectificative et la question de déductibilité des dons en particulier, de la demande de report du SMIG et de la simplification de la procédure d'accès des ressortissants étrangers au territoire marocain.

"Cela dit, les mesures mises en place, jusqu'à présent, restent insuffisantes pour une relance effective surtout dans les secteurs les



plus impactés. Nous sommes en attente de l'opérationnalisation rapide des annonces de Sa Majesté à l'occasion de la Fête du Trône, notamment le Fonds d'investissement stratégique pour renforcer les fonds propres, fonds qui - nous sommes convaincus - jouera un rôle majeur dans la reprise de ces secteurs sinistrés notamment", a dit le président de la CGEM.

En plus de la mise en œuvre des mesures annoncées par Sa Majesté, "nous avons d'autres grandes priorités pour cette rentrée économique, à savoir le volet social avec l'amélioration de l'indemnité perte d'emploi et/ou l'instauration d'autres mécanismes comme une indemnité de chômage, mais aussi la mise en place de systèmes incitatifs à la déclaration des salariés à la CNSS, ce qui permettra de réduire

le gap entre le formel et l'informel et de relancer l'emploi", a fait valoir M. Alj.

D'autres chantiers sociaux sont tout aussi primordiaux notamment l'amendement de la loi sur la grève et du code du travail sur lesquels nos positions sont claires et inchangées, a-t-il ajouté.

"L'heure est à l'action. Malheureusement, nous remarquons que la mobilisation, la réactivité et le sens de l'urgence observés en début de crise, notamment au sein du CVE, ne sont plus palpables, alors que la survie des entreprises et donc la pérennité des emplois sont extrêmement menacés. La crise inédite que nous traversons appelle à notre responsabilité, à notre engagement et à la persistance. Il y va sérieusement de notre équilibre social", a conclu M. Alj.



Assurer davantage d'accessibilité à la commande publique

Le projet de la zone industrielle "Fez Smart Factory" dévoilé cette semaine

Le projet de la zone industrielle "Fez Smart Factory" (FSF), qui sera aménagée sur le campus de l'Université euro-méditerranéenne de Fès (UEMF), sera dévoilé ce mardi à Fès, ont annoncé ses initiateurs.

Le projet, qui mobilisera un investissement de 104 millions de DH, est le fruit d'un partenariat entre l'UEMF, le Conseil de la région de Fès-Meknès, la branche Fès-Taza de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et la société Alten Delivery Center-Maroc.

La zone industrielle sera cofinancée en grande partie par l'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco) via un apport du Fonds des zones industrielles durables (FONZID) à hauteur de près de 50% du coût du projet et la région de Fès-Meknès, rapporte la MAP.

L'objectif de l'UEMF et de ses partenaires étant de développer une zone industrielle durable pour répondre aux besoins d'amélioration de la productivité industrielle et des performances environnementales et

sociales, par la mise à profit des concepts de l'industrie 4.0, explique-t-on.

Le projet FSF sera composé d'espaces dédiés aux services de transfert de technologie, d'innovation et de recherche & développement (R&D) et de recherche technologique (R&T), comprenant un incubateur, un accélérateur de start-up, des sociétés d'ingénierie et des entités de R&D et de R&T.

La zone comprendra également la première usine modèle 4.0 au Maroc et 93 lots

industriels destinés à des usines intelligentes.

S'étendant sur une superficie de 11 Ha (propriété de l'UEMF), le projet FSF abritera un bâtiment dédié aux services d'innovation pouvant accueillir environ 40 porteurs de projets, 30 start-up, 10 sociétés d'ingénierie, 5 entités de R&D et R&T et une dizaine d'investisseurs dans le business center.

A terme, ce projet devrait générer, selon ses initiateurs, plus de 5 milliards de DH d'investissements et plus de 5.000 emplois directs hautement qualifiés.

Hikayat Shéhérazade

*Une revivification
de l'art populaire
au service
des nobles
valeurs humaines*

Le programme "Hikayat Shéhérazade" (Les contes de Shéhérazade), qui vise à inciter les jeunes filles à faire revivre cet art populaire authentique et à le mettre au service des nobles valeurs humaines, a été lancé, dimanche, à Marrakech et à Tahanaoute, chef lieu de la province d'Al Haouz.

Supervisé par le forum de Shéhérazade et l'académie du changement, ce programme tend à consacrer les valeurs culturelles et humaines à travers l'utilisation de l'art de la narration, en tant que l'une des composantes de la culture nationale, à former des jeunes capables d'influencer leur environnement par le biais de leurs compétences en termes de narration et d'éloquence, et à revivifier le patrimoine culturel populaire via l'utilisation du conte popu-

laire marocain.

Participent à l'organisation des ateliers initiés dans le cadre de cette manifestation culturelle, qui se poursuivra jusqu'à février prochain, plusieurs organisations de la société civile locale, telles que l'association "al Amane pour la femme et l'enfant" à Marrakech et l'association "Ifoulki" à Tahanaoute.

Dans une déclaration à la MAP à cette occasion, la coordinatrice du programme "Hikayat Shéhérazade", Mariam Abboudi, a indiqué que ledit programme a été lancé dans le nord du Royaume à travers l'organisation de deux éditions entre 2018 et 2020, avant de changer de destination vers le sud du pays pour entamer ses activités à Marrakech, Tahanaoute, Béni Mellal et à Afourar. Elle a ajouté que ce programme s'assigne pour objectifs, entre

autres, de changer l'image stéréotypée de la femme, de diffuser un ensemble de nobles valeurs humaines, d'inculquer aux participantes la confiance en soi et de leur enseigner les compétences de la vie, devenues une nécessité à l'heure actuelle. Et Mme Abboudi d'enchaîner que le programme "Hikayat Shéhérazade" tend aussi à faire émerger de jeunes conteuses professionnelles, dotées de créativité et capables de tracer leur voie dans le domaine de l'art de la narration, à même de devenir une profession qu'elles peuvent exercer dans le cadre de l'animation culturelle et de l'encadrement pédagogique. Dans ce sens, elle a noté que les lauréates de ce programme peuvent encadrer des groupes de jeunes et d'enfants aussi bien dans les établissements pénitentiaires et scolaires que dans les

colonies de vacances.

La responsable a fait remarquer qu'après la période du confinement, la même méthodologie de travail avec les enfants a été maintenue, indiquant que le programme utilise le conte en tant que patrimoine culturel marocain comme la "halqa" pour transmettre un ensemble de messages et de valeurs aux jeunes filles bénéficiaires des six ateliers organisés, dont le contenu sera publié sur les pages officielles du programme, créées sur les réseaux sociaux.

A rappeler que les ateliers du programme "Hikayat Shéhérazade" (édition du nord), ayant permis la formation d'une dizaine de filles, ont été organisés entre 2018 et 2020 à Mdiq, Tétouan, Belyounech, Tanger, Larache et à Martil, en partenariat avec nombre d'associations locales.



L'exposition "Foum Zguid-Du sel au fil", à partir du 1^{er} octobre prochain à Marrakech



L'exposition "Foum Zguid-Du sel au Fil" aura lieu du 1er octobre prochain au 10 janvier 2021 au Musée des Confluences "Dar El Bacha" à Marrakech, à l'initiative de la Fondation Nationale des Musées (FNM).

"Le parcours se déroule avec les plus beaux qinaa, qui sont incontestablement ceux

qui ont été brodés dans les villages de la tribu arabe des Oulad Hlal", affirme la FNM dans un communiqué, soulignant que cette exposition "a pu avoir lieu grâce au prêt de Monsieur Lucien Viola, collectionneur qui a bien voulu partager sa passion avec le public marocain".

Selon la même source, les pièces les moins

décorées sont portées quotidiennement alors que les plus élaborées et les plus chargées sont réservées pour le mariage des femmes qui les ont brodées, et aussi, à l'occasion d'autres cérémonies. Et de faire remarquer que les couleurs dominantes sur ces broderies sont généralement une variation de camaïeux orange qui virent au jaune, au brun clair et au rose chatoyant avec quelques touches de rouge, de bleu, de violet et de vert fluorescent, notant que ces couleurs "identifient aussi l'appartenance de ces femmes à un village".

Dans ce cadre, le communiqué rappelle que dans les villages des Oulad Hlal, les femmes confectionnent aussi un voile de mariée, le "takenboucht", toujours assorti d'un bandeau qui le maintient sur la tête de la mariée, indiquant que ces tissages en laine et coton sont teints et bien différents des qinaa brodés. "Les villages arabes de Foum Zguid ont reproduit ce voile, initiés probablement par leurs voisins berbères. Les femmes de ces villages portent aussi des bandeaux de tête (assaaba) tissés en laine et coton", souligne le communiqué, faisant savoir qu'ils sont généralement pliés en 3 pour tenir les voiles en place mais peuvent aussi être pliés de différentes façons, avec ou sans le takenboucht, sa-

chant qu'ils sont teints de la même façon que les takenboucht mais sont parfois plus colorés. Par ailleurs, la Fondation tient à rappeler que le Maroc a été dans le passé au centre d'un important réseau commercial et caravanier à travers le Sahara, ajoutant que le commerce entre l'Afrique subsaharienne et le Royaume se faisait par des routes tracées depuis des siècles par des caravanes qui transportaient habituellement du sel, de l'or et de l'ivoire. "Suite à ce commerce, un grand flux de population des communautés subsahariennes se sont d'abord installées dans le Sud Est et le Sud-Ouest de Sijlmissa et du Drâa, dans le désert de Merzouga, à Foum Zguid, puis à travers tout le Maroc", explique la FNM, affirmant que ces communautés ont apporté un style plus africain aux réalisations des femmes autochtones qui vivaient dans les villages arabes et berbères des Oulad Hlal dans la région de Foum Zguid.

"Elles produisent encore aujourd'hui des châles brodés, des voiles et des bandeaux tissés et teints qui portent l'empreinte d'une spiritualité venue de l'Afrique subsaharienne et qui témoignent d'un profond brassage historique, ethnique et artistique afro-marocain, conclut la même source.

L'actrice japonaise, Yuko Takeuchi retrouvée morte à 40 ans



Triste nouvelle. Yuko Takeuchi a été retrouvée morte, à son domicile de Tokyo, le 27 septembre. La police mène l'enquête mais soupçonne déjà l'actrice de 40 ans de s'être donné la mort, rapportent nos confrères de Deadline. C'est son mari, l'acteur Taiki Nakabayashi, qui a fait la terrible découverte de son corps inanimé. Ce n'est que quelques minutes plus tard que son décès a été confirmé, à l'hôpital.

Yuko Takeuchi comptait parmi les actrices les plus populaires au Japon. Inter-

prête de nombreux rôles dans des films pour le cinéma comme pour la télévision, elle a été nommée pour le prix de la Meilleure actrice pendant trois années consécutives, aux Japanese Academy Awards. Mère de deux enfants, elle avait vécu une véritable consécration en remportant l'un de ces prix. Après avoir fait ses débuts à Hollywood en 2002 pour le film *The Ring*, elle a plus récemment été remarquée pour son rôle dans la série *Miss Sherlock*, une série de HBO réinterprétant le fa-

meux conte de Sherlock Holmes en 2018.

Elle avait aussi tenu des rôles dans d'autres séries comme *A Life* : Itoshiki Hito, *Innocent Days* ou encore *Queen*. Enfin, Yuko Takeuchi avait aussi officié dans le long-métrage *The Confidence Man JP* : *Episode of the Princess*. Une mort qui a bouleversé ses collaborateurs : "C'est venu tout d'un coup, et nous sommes tous stupéfaits et attristés par la nouvelle.", a confié son agent, Stardust Promotion Inc. L'enquête se poursuit.

Bouillon de culture

Prix Nobel

Neuf ans après avoir dû rogner dans les chèques pour raisons financières, la Fondation Nobel a annoncé qu'elle gonflait d'un million de couronnes suédoises (environ 95.000 euros) la récompense accompagnant les prix, portant le montant à quelques encablures du million d'euros. "Le travail fait ces dernières années pour renforcer la situation financière de la Fondation Nobel a permis d'augmenter la somme accompagnant le prix", a expliqué l'organisation qui chapeaute les célèbres prix dans un communiqué. Pour les lauréats du millésime 2020, qui seront annoncés entre les 5 et 12 octobre, le chèque accompagnant le prix sera désormais de dix millions de couronnes, le niveau qu'il avait perdu il y a une dizaine d'années.

En 2011, la Fondation, qui gère la dotation laissée en héritage par l'inventeur suédois et créateur des prix Alfred Nobel, avait dû serrer la vis pour restaurer ses finances, réduisant de dix à huit millions de couronnes la récompense financière. En 2017, elle avait déjà pu la remonter à neuf millions.

Quand plusieurs lauréats se partagent un prix (Médecine, Physique, Chimie, Littérature, Paix, ou la récompense plus récemment créée d'Économie), ils se partagent également la somme.



Une nouvelle édition du Festival international de Laâyoune des arts de la rue prévue en novembre



Le 5^{ème} festival international de Laâyoune des arts de la rue aura lieu du 06 au 20 novembre, en commémoration des anniversaires de la Marche verte de la Fête de l'indépendance.

L'association Odyssée pour la culture et l'art à Laâyoune, qui organise l'événement, a indiqué avoir opté pour les arts de la rue qui peuvent être pratiqués de façon individuelle et sans la présence du public, dans ce contexte marqué par la mobilisation de la société contre la pandémie du nouveau coronavirus.

Les organisateurs ont décidé l'annulation de toutes les manifestations qui impliquent la présence effective et directe du public, comme le théâtre, le cirque, la danse, les feux d'artifice et les représentations musicales, par respect aux mesures préventives

contre le covid-19.

Au cours de ce festival, organisé sous le thème : "Faisons des murailles de la ville de beaux paysages", les murailles de la ville de Laâyoune vont être décorées par de géants tableaux peints par de grands artistes et s'inspirant des grandes dates de l'histoire du peuple marocain, de la culture et de l'art hassani et de la pandémie du Coronavirus.

Ce festival, selon un communiqué de ses organisateurs, vise à préserver la pérennité de cette manifestation culturelle en tant que composante essentielle des grands événements des arts de la rue au Maroc, et s'inscrit dans le cadre des efforts d'atténuation des répercussions socio-économiques de la pandémie sur les artistes marocains.

Mohammed Rhribil

La petite histoire du club nautique d'El-Jadida

HORIZONS

Dans les années 1960, la banlieue d'El-Jadida était une immense étendue allant du phare Sidi-Bouafi jusqu'à Sidi-Yahya sur la route de Marrakech passant par Hajrat Fekkak. C'était une banlieue composée de champs agricoles et d'azjbs. Juste en face du futur supermarché Acima, il y avait un verger abandonné que nous appelions Jniyene diminutif de Jnane en arabe et qui signifie jardin. Dans mon adolescence, nous étions une bande de copains qui jouions dans ce jniyene agrémenté de quelques figuiers, d'agaves et d'autres arbres qui ne donnaient plus de fruit. En fait, le jniyene avait un propriétaire, le nommé Rhribil, mais nous ne le connaissions pas car il n'y avait là ni habitat ni gardien. Cet endroit jouxtait l'ancienne ferme Brondel où, dans sa partie bâtie, Martial Tacks, géomètre français, avait établi le siège de sa société, la Smaft.

Bien plus tard, j'ai fait la connaissance de l'héritier du jniyene qui n'existe plus depuis que la ville s'est étendue sur toute la banlieue. Il s'agit de Mohammed Rhribil, de son nom complet Mohammed ben Mohammed ben Ahmed ben Smail ben Larbi. Il fut l'un des anciens adhérents de l'Association nautique d'El-Jadida, l'une des plus belles structures de formation de la jeunesse jldiide après l'Indépendance.

Voici son témoignage :

Je suis Mohammed Rhribil, né à El-Jadida en 1943, issu d'une famille originaire des Doukkala. Je précise que je n'ai aucun lien de parenté avec l'ancien juge Rhorbal d'origine algérienne qui exerçait au tribunal de cette ville. Nous habitons le quartier populaire d'El-Kelaâ qui avait la particularité d'être représentatif de toute la population du Maroc. Ainsi nous avions comme voisins ou presque le caïd El-Houari, le Tétouanais Serraj, Haj Moussa Samir, le facteur Abdellatif Loumine, le skippeur Brahim Bannasser, l'enseignant Tibari Arsalane, le footballeur Mostafa Fétoui Chérif, l'ingénieur Mostafa Naïm, la famille du philosophe Abderrahmane Taha dit Roudani, et la spécialiste de l'heptathlon Cherifa Meskaoui.

Le terrain dit Jniyene qui nous appartenait fut acquis par mon grand-père feu Ahmed Rhorbal. Il l'avait acheté à un négociant gibraltarien éta-

bli à Mazagan dit Pepe de Maria. Mon grand-père, lui-même, était protégé anglais selon les usages de cette époque. L'achat du terrain remonte à l'année 1913 comme en atteste un document officiel. Le terrain était revenu à mon père, Si Mohammed, qui l'exploitait comme potager. Mais comme mon père mourut en janvier 1944 alors que j'avais six mois, le terrain est resté à l'abandon plusieurs années de suite.

J'ai fait ma scolarité à l'école professionnelle franco-musulmane de derb Touil, actuellement collègue Rafy, sous la direction de son premier directeur M. Boissy. Nous avions comme professeurs Si Mahfoud, Si Hettab, Si Larbi, Marcel Ratel, M. Philippe et son épouse Stella et l'Algérien Mohammed Ait-Kaci.

C'est en 1958 que j'ai appris la natation avec le maître-nageur Larbi Bousselham. L'année suivante, je me suis inscrit au club nautique, sis au port d'El-Jadida, pour la pratique de la voile et de la natation. Je n'ai payé que deux dirhams comme frais d'adhésion. Au début, nous étions une quinzaine d'adhérents moitié Marocains et moitié Européens. Cette pratique sportive d'excellence avait été introduite à El-Jadida grâce à un excellent marin breton Joseph Sauveur. Ce dernier, retraité de la Marine française, était célibataire et avait un petit logement dans l'enceinte du port. Ce formateur dépendait du département de la Jeunesse et des Sports. Il rendit d'énormes services au club nautique grâce à son savoir et à son charisme. Au sujet de l'arrivée de Sauveur à El-Jadida, certains disaient qu'il y était arrivé la première fois lorsque son voilier avait subi un dommage en naviguant dans les hauts fonds. Après les nécessaires réparations, il fut approché par un responsable français du port qui lui proposa d'y rester et d'y créer le premier club nautique. Mais, de toute évidence, il était connu à El-Jadida que Joseph Sauveur s'était lié à une dame française dont il était très épris. Cette dame dirigeait une boutique de vente de vêtements sur l'ancienne avenue Clemenceau, aujourd'hui avenue Mohammed Rafy. Raison de plus pour s'investir à El Ja-

didida auprès des amoureux de la voile.

Parmi les anciens adhérents du club nautique, il faut citer Brahim Bannasser qui devint plus tard responsable de la base nautique d'El-Jadida. Il était membre de la Fédération Royale marocaine de yachting à voile. Il a également commencé la natation dans les années 1954-55 avec Yves Chalançon, Victor Puglisi, Mostafa Lahlali, Rachid Ait-Kaci, Brahim Tounsi, Tibari Kahtane, Ahmed Lemfedel Chraïbi et Jean-Claude Fauché qui était à l'école maritime. Bannasser sera le moniteur préféré des Français et des notables de la ville qui lui ont confié leurs enfants tels Revole, Taouqi, Caffin, Jamal Mzily, Jaoud Hassar, Mostafa Nejras et les trois fils Tibari. Dans une seconde phase, il y eut comme adhérents Mostafa Amara fils du papetier Allal Amara, Mostafa Addad dit Asikri mais connu par le prénom de son père Omar, Mohammed Chraïbi fonctionnaire au tribunal, ancien champion du Maroc, Mohammed Mizhar, Ali Sakhir devenu médecin à El-Jadida, Mustapha Sordo, Victor Puglisi et son frère Antoine dit Nounou, Bouchaïb Ould El-Attar, Sellam et les trois frères Belkhatay : Si Mohammed, Abderrahim et Kacem.

La famille Belkhatay était très impliquée au niveau du club. Le patriarche de cette famille était un patriote connu à Fès et il fut exilé à El-Jadida au temps du Protectorat. La famille s'est installée à derb Bendriss où le père Belkhatay, pour gagner sa vie, vendait le khliï (viande confite dans la graisse). Son fils Si Mohammed devint président de notre club pendant quelques années. Professeur de français de son état, il s'expatria, plus tard, au Sénégal.

Parmi les adhérents marocains de confession juive, on comptait les enfants du coiffeur David Moyal, Michel et sa sœur Stella, ainsi que Victor Haziza et sa sœur Sylvia, Meyer El Baz, David Bensimon et Jacquot Abergel.

En 1961-62, nous participions au tour du port de Casablanca à la nage. En cette année-là c'était Mohammed Mizhar qui a gagné l'épreuve. Cependant, les responsables casablancais n'apprécièrent pas que la coupe leur échappe et revienne à un jeune douk-

kali. Ils prétextèrent que le candidat n'avait pas l'âge requis et qu'il faisait partie des minimes. Mais devant notre insistance, ils furent obligés de le déclarer vainqueur. En réalité, ce prétexte ne valait rien puisqu'il fallait remplir les conditions préalables pour être autorisé à participer à cette épreuve.

Notre club baptisé Association nautique de Mazagan était connu sous le sigle « A.N.M ». La dénomination changea légèrement pour devenir « Association nautique d'El-Jadida ». Le club avait une réputation nationale pour la pratique des trois sports de mer : la natation, l'aviron et la voile. Il avait été créé dans les années 1920. Au lendemain de l'Indépendance, il fut dirigé par docteur Lauzié, médecin français établi dans le privé. Il fut aidé par quelques marocains et français tels André Frit et Basty. Un certain Fitouri, d'origine tunisienne, lui succéda. El-Jadida était à cette époque-là de l'Indépendance la capitale de la voile au Maroc.

Abdelhadi Boutaleb, ministre de la Jeunesse et des Sports (de 1961 à 1967), avait alors constaté qu'à El-Jadida un budget confortable était alloué annuellement pour le financement de ces sports. Il en a demandé la raison et, quand il en a été informé, il a pris la décision de nommer trois éléments brillants de ces disciplines de notre club dans les villes où ces pratiques étaient inexistantes ou presque. Ainsi Brahim Bannasser anciennement affecté à la base nautique de Safi en 1959 fut nommé à celle d'Agadir en 1961. Abdellah Kamili le remplaça à la base de Safi et Omar Addad fut nommé à Rabat puis à Mohammédia. Ce dernier avait participé à plusieurs compétitions dont l'une à Naples en Italie et l'autre au Japon, aux Jeux olympiques de 1960. A mon avis, si, après, les meilleurs skippeurs se trouvaient à Mohammédia, c'est un peu grâce à Omar Addad.

En ces temps-là, nous avions à El-Jadida les meilleurs barreaux du Maroc, la meilleure équipe de water-polo avec, entre autres, Robert Puglisi et Mustapha Berrada, ainsi que les meilleurs nageurs tels Mohammed Mizhar et Omar Addad.



Équipe de water polo d'El Jadida en 1961. Debout : Sellam, Abdelhay Onafi, Abderrahim Belkhatay, et Ahmed Lamssaouber. Assis : Bouchaib Ould El-Attar, Mohammed Rbribil tient la coupe et Kacem Belkhatay.

Une autre particularité à signaler, c'est que les jeunes adhérents du club étaient dans leur majorité des lycéens qui arrivaient au club avec leurs cartables. Après chaque séance d'entraînement, ils s'isolaient individuellement ou en binôme dans les vestiaires pour réviser leurs cours. Ceci est vrai, par exemple, pour Tijani Missâd, Moumni qui devint médecin, Tahar Mas-moudi futur ministre, Abdellatif Rabah plus tard avocat à Casablanca et son défunt frère futur vétérinaire.

Au début des années 1970, Abdellah Samir, ingénieur des T.P., est devenu président de l'association. Il réaménagea l'infrastructure et renouvela les vestiaires. De ce fait, il augmenta légèrement les frais d'adhésion mais qui restaient toujours bien modestes. Il ouvrit l'association à des cadres comme docteur Robert Ficini et à certaines personnalités disposant de voiliers comme, par exemple, le chirurgien Paul Hamelin de l'hôpital régional. Abdellah Samir et Alexandre Marco, connu par son surnom Nenito, ont développé respectivement le ski nautique et la voile. Dans notre club, Mostafa Nejress et Paul Marco (fils d'Alexandre) étaient considérés comme experts en ski nautique. Les deux faisaient des démonstrations de ski lors de certaines rencontres et cérémonies.

En somme, El Jadida était une ville

agréable et dynamique. Sa population très cosmopolite était d'un bon niveau culturel au sens large du terme. Nous étions ouverts à la modernité. Moi-même, à l'âge de 16 ans, et sans complexe aucun, j'accompagnais ma mère tous les samedis au cinéma Le Paris chez madame Dufour pour voir les films programmés. Nous allions également au théâtre qui était très animé. Ma mère Fatna, décédée en 1984, a vécu plusieurs années avec la grande famille des Tazi, d'où son ouverture d'esprit. D'ailleurs, ma mère n'était pas un cas exceptionnel et unique dans cette ville.

J'étais orphelin et je me suis alors concentré sur ma vie professionnelle. Je travaillais comme magasinier chez Marcel Perrault, fils de l'infirmerière Mme Miller connue à El-Jadida au temps du Protectorat. Cette dame s'occupait du dispensaire de la place Moulay Hassan alors que Marcel était propriétaire d'un magasin de vente de pièces détachées sur l'avenue Mohammed V. J'ai exercé cette fonction auprès de Marcel de 1963 à 1986. Avant moi, il y eut Mostafa Ould Salem l'électricien qui avait commencé avec Marcel en 1957. Pendant deux décennies, nous avions énormément d'activités puisque nous détenions presque le monopole des Doukkala pour la vente de pièces détachées. D'ailleurs, dans tout El-Jadida, on ne comptait que trois ven-

deurs dans ce commerce et tous des étrangers : M. Félix, l'Espagnol Lopez et Marcel Perrault. En 1987, Marcel a quitté le Maroc pour la France car ses enfants, Eric et Elisabeth, devaient être scolarisés dans une école à Paris. Il faut dire que beaucoup d'autres commerçants et négociants, notamment des Marocains de confession juive, étaient déjà partis tels Bahia et Ederly qui avaient eu des commerces florissants. Nous avons également à El-Jadida les meilleurs céréaliers qui virent leur activité décliner après l'Indépendance. Certains juifs jdidis étaient d'ailleurs des personnalités très riches telle Saâdia Bensimon que j'ai connue et qui possédait en immobilier presque tout le centre-ville.

J'ai également été témoin de deux grandes opérations de modernisation de la ville qui furent initiées par la municipalité. C'était au début des années 1970 et j'y ai participé en tant que chef de ventes d'abord du concessionnaire Simca, puis de Renault-Berliet. La première opération concernait l'élimination des calèches qui, disait-on, salissaient les rues pour les remplacer par des taxis. La Simca 1000 était à l'époque la marque conçue pour être utilisée comme taxi de ville. Mais les cochers ne possédaient pas le budget nécessaire à l'acquisition d'un véhicule. La solution fut de leur octroyer un crédit intégral. Au ni-

veau de l'agrément de transport, et grâce au gouverneur de l'époque, Salah Mzily, chaque trio de conducteurs bénéficia d'un seul agrément de taxi. La deuxième opération consista à remplacer les tombereaux de collecte de déchets domestiques par des camions Berliet. Mais ces camions ne pouvant pas emprunter les ruelles, il fallut penser aussi à l'acquisition de petits camions pouvant circuler dans les rues étroites.

Quant à l'association nautique d'El Jadida, je dirais qu'après des années de léthargie notamment dans les années 1980 et les suivantes, elle a retrouvé, il y a quelques années, son dynamisme et sa fierté grâce à l'engagement des nouveaux adhérents avec à leur tête son président Khalil Berzeouk. Espérons que la nouvelle génération saura se montrer digne de ses glorieux aînés qui ont tellement aimé la mer et ont su donner tant d'éclat aux sports nautiques à El Jadida.



Par Mustapha Jmahri

16 Annonces

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
REGION
MARRAKECH- SAFI
PROVINCE DE SAFI
COMMUNE LAHDAR
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° : 03/2020
Le Mercredi 21 octobre 2020
à 10h00 , Il sera procédé ,
dans le bureau de Mr le pré-
sident du conseil de la
Commune de Lahdar province
de Safi, à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel

d'offres ouvert sur offres de
prix en séance publique ,
ayant pour objet : Réalisation
de la 2ème tranche de
programme d'extension de
réseau électrique (BT) au
profit des habitants de la
commune Lahdar province
de Safi.
Le maître d'ouvrage est le
président de la Commune
de Lahdar.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
du service technique de la
Commune Lahdar et peut
également être téléchargé
à partir du portail des mar-

chés publics de l'état
www.marchespublics.gov.
ma.
Cautions provisoire : trente
mille dirhams (30 000 DH)
Estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixé à
la somme de : Un million
cent dix neuf mille neuf cent
quatre vingt un dirhams
(1.119.981,00 DH) ttc.
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret N°

2.12.349 du 8 Joumada I
1434 (20/03/12013) relatif
aux marchés publics.
La soumission électronique
est autorisée conformément
aux dispositions de l'arrêté
N°20-14 du 4 septembre
2014 relatif à la soumission
électronique.
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau du service des marches
publics de la Commune ;
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité ;
- Soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-

pel d'offre au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.
-Soit déposer leur offres
par voie électronique .
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement
de consultation.
N° 7636/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Direction Provinciale de Guelmim

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de Guelmim, à l'ouverture des plis de la consultation architecturale suivante:

| N° AOO | OBJET | BUDGET PREVISIONNEL HORS TAXES, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX A REALISER EN DHS | HEURS ET DATE D'OUVERTRE DES PLS |
|--------------------------|---|--|---|
| CA/10/2020 /BI.DPMENG | ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE S/S TISGNAN, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM, ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM OUED NOUN. | 1 125 000,00 DHS UN MILLION CENT VINGT CINQ MILLE DIRHAMS | 26/10/2020 10h00 |

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale de Guelmim, ou téléchargé du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les dossiers des architectes sont soit :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction Provinciale de Guelmim ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 07 du règlement de la consultation architecturale.

N° 7639/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Direction Provinciale de Guelmim

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de Guelmim, le 27/10/2020, à l'ouverture des plis d'appel d'offres ouverts relatifs aux.

| N° AO | OBJET Lots | ESTIMATIONS DES COUTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS | CAUTIONNE- MENTS PROVISOIRE EN DHS | HEURE D'OUVERTURE DES PLIS |
|------------------------|---|--|---|-------------------------------------|
| 45/EXP/2020 /DPMENG | APPROVISIONNEMENT DES INTERNATS ET CANTINES SCOLAIRES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM EN DENREES ALIMENTAIRES EN LOT UNIQUE : PAIN ET PATISSERIE | Min : 749 372. 50 sept sent quarante neuf mille trois cent soixante douze dhs 50 cts. Max:1 249.167.50 un million deux cent quarante-neuf mille cent soixante-sept Dhs 50 cts | 12 000,00 (Douze mille Dhs, 00 Cts.) | 10H00 |

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale de Guelmim ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction Provinciale de Guelmim ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 7640/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL - KHENIFRA
PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH
COMMUNE DE
FQUIH BEN SALAH

Avis d'Appel d'offres ouvert n°05 / 2020

Il sera procédé au bureau de Monsieur le président Conseil de commune de Fquih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix , pour affermage Aire olives de la commune au titre de l'année 2020, jusqu'au 28/02/2021, conformément au tableau détaillé ci dessous :

| N° d'ordre | Nature | Cautonnement provisoire | P rix d'ouverture établie par le maitre d'ouvrage | Date et lieu séance ouverture des plis |
|------------|-------------|--------------------------------|---|--|
| 1 | Aire olives | 20 000.00 DH (vingt mille dhs) | 230 000.00 dhs (deux cent trente mille dhs) | 22/10/2020 A 11 h .Du Matin |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à bureau de la régie des recettes de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret n° 2.12.349 du 08Joumada I 1434 (20Mars2013) les articles 27 -29 et 31 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives a leur contrôle et à leur gestion .

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau regie de recette.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture de plis.
- soit les déposer par voie électronique et ceci conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marches publics .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le décret précité et l'article 3 de RC.

N° 7637/PA

الجمهورية المغربية
وزارة الداخلية
جهة مراكش آسفي
إقليم آسفي
دائرة الحوارة

اعلان

عن اجراء امتحانات الكفاءة المهنية
برسم سنة 2020 بالجماعة الترابية اصعدالا

تنظم الجماعة الترابية لاصعدالا لفتح عدد من الوظائف المتعددة لمزايا هذه الجماعة امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 لفتح عدد من الوظائف المتعددة لهذه الجماعة المتوفرين على ست (06) سنوات على الاقل من الخدمة الفعلية في الاطار او الدرجة الى غاية 31 يوليوز 2020 وذلك وفق الجدولة الزمنية التالية :

| الاطار او الدرجة | الدرجة الوظيفية | عدد المناصب المتوفرة فيها | تاريخ اجراء الامتحان الكتابي | المراد للاداء الطلبات | الجهة التي يوجه اليها الطلب | مكان اجراء الامتحان |
|-------------------------------|-------------------------------|---------------------------|------------------------------|-----------------------|--|--------------------------|
| ثالثي من الدرجة الثالثة | ثالثي من الدرجة الثانية | 01 | 2020/10/16 | 2020/10/09 | رئيس مجلس الجماعة الترابية لاصعدالا(مصلحة الموارد البشرية) | الجماعة الترابية اصعدالا |
| ثالثي من الدرجة الرابعة | ثالثي من الدرجة الثالثة | 01 | 2020/10/16 | 2020/10/09 | رئيس مجلس الجماعة الترابية لاصعدالا(مصلحة الموارد البشرية) | الجماعة الترابية اصعدالا |
| مساعد اداري من الدرجة الثالثة | مساعد اداري من الدرجة الثانية | 01 | 2020/10/17 | 2020/10/09 | رئيس مجلس الجماعة الترابية لاصعدالا(مصلحة الموارد البشرية) | الجماعة الترابية اصعدالا |
| مساعد ثلثي من الدرجة الثالثة | ثالثي من الدرجة الثانية | 02 | 2020/10/17 | 2020/10/09 | رئيس مجلس الجماعة الترابية لاصعدالا(مصلحة الموارد البشرية) | الجماعة الترابية اصعدالا |

وعليه يتعين على الموظفين المعنيين ايداع طلبات ترشيحهم لدى مصلحة الموارد البشرية بالجماعة (وفق النموذج الموضوع رهن اشارتهم بنسخ المصلحة) وذلك قبل انصرام الاجل المحدد بالجدول اعلاه.

N° 7638/PA

ETUDE DE MAITRE Khalil MOUTTAHID
NOTAIRE à Oujda
BD Mohammed V IMM
Baraka 1er Etage n°6.
Société «ORIENTAL TRANSMISSION» S.A.R.L.

Au capital de:
UN MILLION CINQ CENT MILLE DIRHAMS (1.500.000,00DH).
Siège social: à Oujda,
56 Angle Bd d'Ahfir et Bd El Fetouaki.
RC: 14567.
DONATION DE PARTS SOCIALES

1-Aux termes d'un acte notarié de donation de parts sociales reçu en mon étude, en date du 05/02/2014 et 31/12/2015- Enregistré à Oujda le 12/01/2016; OR :526-RE :389, Mme KHA-DIJA LAHLOU a donné la totalité des parts sociales lui appartenant soit (250) Deux Cent Cinquante parts sociales dans la société «ORIENTAL TRANSMISSION» S.A.R.L, au profit des Mr IBRAHIM EL HARTI, Mr EL GHALI EL HARTI, Mme SOUAD FARES et Mme KENZA EL HARTI et ce de la manière suivante: Mr EL GHALI EL HARTI 92 parts; Mr IBRAHIM EL HERTI 92 parts; Mme SOUAD FARES 20 parts; Mme KENZA EL HARTI 46 parts. Total égal 250 parts sociale.

2-Aux termes d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société «ORIENTAL TRANSMISSION» S.A.R.L, en date du 05/02/2014 et 31/12/2015, Enregistré à Oujda le 13/01/2015; OR 626-RE 390; il a été approuvé l'approbation: de la donation de parts sociale. En conséquence de l'article 6 et 7 des statuts de la société se trouvent désormais modifiés.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce d'Oujda en date du 08/09/2020, sous le numéro1881.

N° 7641/PA

ETUDE DE MAITRE Khalil MOUTTAHID
NOTAIRE à Oujda
BD Mohammed V IMM
Baraka 1er Etage n°6.
Société «MIDI DECORATION» S.A.R.L.
Au capital de: TROIS MILLION CINQ CENT MILLE DIRHAMS (3.500.000,00DH).
Siège social: Oujda, Zone Industrielle BP 334.
RC: 15723.
DONATION DE PARTS SOCIALES

1- Aux termes d'un procès verbal de la constatation de décès de feu AZEDDINE EL HARTI associé et co-gérant dans la société «MIDI DECORATION» S.A.R.L, en date du 30/12/2015, Enregistré à Oujda le 03/09/2020; RE 13934; OR :12154, il a été décidé de partager les Cent (100) Parts sociales qui appartaient audit défunt, à ses héritiers conformément à l'acte d'hérédité et ce de la manière suivante: Mme SOUAD FARES 13 parts; Mme LAHLOU KHADIJA 17 parts; Mr IBRAHIM EL HARTI 28 parts; Mr EL GHALI EL HARTI 28 parts; Mme KENZA EL HARTI 14 parts.

Total: 100 parts.
2- Aux termes d'un acte notarié de donation de parts sociales reçu en mon étude, en date du 05/02/2014 et 31/12/2015- Enregistré à Oujda le 12/01/2016; OR 533-RE 391, Mme KHA-DIJA LAHLOU donne la totalité des parts sociales lui appartenant soit (17) Dix Sept parts sociales dans la société «MIDI DECORATION» S.A.R.L au profit des Mr IBRAHIM EL HARTI, Mr EL GHALI EL HARTI, Mme SOUAD FARES et Mme KENZA EL HARTI et ce de la manière suivante: Mme SOUAD FARES 02 parts; Mme KENZA EL HARTI 03 parts; Mr EL GHALI EL HARTI 06 parts; Mr IBRAHIM EL HERTI 06 parts. Total égal 17 Parts sociale.

3- Aux termes d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société «MIDI DECORATION» S.A.R.L, en date du 05/02/2014 et 31/12/2015, Enregistré à Oujda le 12/01/2015; OR 534-RE 392; il a été approuvé l'approbation: de la donation de parts sociale. En conséquence l'article 6 et 7 des statuts de la société se trouvent désormais modifiés.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce d'Oujda en date du 16/09/2020, sous le numéro1977.

N° 7642/PA

Fiduciaire ZAHIR "SARL AU" Au capital de 100 000,00 DHS
Siège social : Rue IBN AICHA Imm. Paris 3ème étage Bureau N° 7 Guéliz Marrakech.
Tél / Fax : 05 24 43 41 06
AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte S.S.P. enregistré à Marrakech le 07/09/2020, il a été constituée une société SARL ayant les caractéristiques suivantes :

- 1) Dénomination : ATRIK-LAMINE
- 2) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 dhs.
- 3) Siège social : Lot Zerkoutni N°11 Lamhamid Marrakech
- 4) Objet : Tenant un magasin d'alimentation générale en détail.
- 5) Gérance : M. TRIK EL HASSAN et M. LAMINE MOHAMED, co-gérants pour une durée illimitée. Le dépôt légal a été effectué au centre Régional d'investissement de Marrakech le 18/09/2020 sous le N° M09_20_2166013, RC N° 106577.

N° 7643/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TIZNIT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX N° 59/2020/INDH
Le lundi 26 octobre 2020 à 11 heures 00 min, il sera procédé dans les bureaux du Secrétaire Général de la Province de Tiznit (Salle de Réunions), à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur :
-Construction de deux loge-

ments de fonction et aménagement du centre de santé au centre de la commune Ammelen.
-Aménagement du centre de santé et deux logements de fonction au centre de la commune tassrirt.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement à la Division du Budget et des Marchés (service des marchés) de la Province de Tiznit, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 957 009,60 DH (Neuf cent cinquante-sept mille neuf dirhams et soixante centimes).

Le cautionnement provisoire : 12 000,00 Dh (Douze mille dirhams).
Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division du Budget et des marchés (Service des marchés) de la Province de Tiznit,

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Division Précitée
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics conformément aux dispositions de l'article 8 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 7644/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TIZNIT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX N° 60/2020/INDH

Le mercredi 28 Octobre 2020 à 10 heures 00 min, il sera procédé dans les bureaux du Secrétaire Général de la Province de Tiznit (Salle de Réunions), à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur la construction de deux logements de fonction aux centres de santé des communes Tnine Aday et Tighmi.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement à la Division du Budget et des Marchés (service des marchés) de la Province de Tiznit, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 618 255,30 dhs (Six Cent Dix Huit Mille Deux Cent Cin-

quante Cinq dirhams et trente centimes).

Le cautionnement provisoire : 10 000,00 Dh (Dix mille dirhams).
Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division du Budget et des marchés (Service des marchés) de la Province de Tiznit,

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Division Précitée
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics conformément aux dispositions de l'article 8 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 7645/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES
Travaux de gestion et d'entretien des onze (11) stations de pompes d'assainissement liquide et de la station d'épuration (Boue Activée) au centre de DAKHLA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N°26/DR8/AM8/2/2020
Séance publique

La Direction Régionale des Provinces Saharienne de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne :Travaux de gestion et d'entretien des onze (11) stations de pompes d'assainissement liquide et de la station d'épuration (Boue Activée) au centre de DAKHLA.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 999 968,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 20000DH.
Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :
- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Pro-

vinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier d'appel d'offres par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le21 OCTOBRE 2020à partir de 10 H[heure locale] à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter : Division Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.

N° 7646/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES
Travaux d'hydrocurage du réseau d'assainissement liquide de la ville DE DAKHLA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N°27/DR8/AM8/2/2020
Séance publique

La Direction Régionale des Provinces Saharienne de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne :Travaux d'hydrocurage du réseau d'assainissement liquide de la ville DE DAKHLA.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement

de la consultation.
L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 439 995,20,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 14 400,00DH.

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier d'appel d'offres par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le21 OCTOBRE 2020à partir de 10 H[heure locale] à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter : Division Achats de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528 89 24 93.

N° 7647/PC

CONSTITUTION D'UNE SARL

Suivant acte sous seing privé en date 17/08/2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dénommée

MATIFI SERVICES dont la caractéristique sont les suivantes :
1-Objet Social : Commerce de fournitures générales pour l'industrie et pièces de rechanges

2-Durée : 99 ans
3-Seige Social : 67 Rue Chevalier Bayar 5ème Etage N° 16 Belvédère Casablanca
4-Capital Social : 100.000,00 DHS reparti en 1000 parts de 100,00 DHS chacune attribuées à :

*Mr BAMBOUTCHE Boujema 1000 parts

5-Gérance : la société est gérée par Mr BAMBOUTCHE Boujema en qualité de gérant unique avec les pleins pouvoirs
6- Registre de Commerce : La société est inscrite au registre de commerce à Casablanca sous 473619 du 25/09/2020

6-Dépôt légal : il a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca sous le n° 747500 du 25/09/2019

N° 7649/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CERCLE TAMANAR
CAIDAT SMIMOU
C.R SMIMOU
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 10/2020

Le 26 octobre 2020 à 13h00,

Il sera procédé au bureau du président de la Commune Rurale Smimou (Province d'Essaouira) à L'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif pour : L'affermage du Souk Hebdomadaire de la Commune Rurale Smimou dimanche ainsi jeudi et souika des aïds et maïisme sidi bouzkri pour une période de 12 mois (du 01 Janvier 2021 au 31 décembre 2021).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000,00 DH (Trente mille dirhams).

L'Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 27.000,00 dhs par mois : vingt spat Mille Dhs par mois (soit 324.000,00 dhs : trois cent vingt-quatre mille dhs pour la période de douze mois citée ci-dessus).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du président du conseil communal.

- Soit déposer contre récé-

pisé leurs plis dans le bureau précité.

- Soit par portail électronique : www.marchespublics.gov.ma

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant L'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 7650/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE LA SANTE
INSTITUT SUPERIEUR DES PROFESSIONS INFIRMIERES ET DES TECHNIQUES DE SANTE REGION DE CASABLANCA-SETTAT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N°06 / 2020
PROCEDURE DEMATERIALISEE
SEANCE PUBLIQUE

Le 22 octobre 2020 à 10H00, il sera procédé, dans la salle de réunion de l'institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet :

achat de fournitures de bureau, produits d'impression, papeterie et imprimés destinés à l'institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé Casablanca et annexe Settata - lot unique.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de l'unité de budget et de

comptabilité de l'institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé, sise avenue Tan-Tan, Quartier El Hank, Casablanca, et il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante :

<https://www.marchespublics.gov.ma/>

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deuxmille cinq cent dirhams (2500,00 DHS)

L'estimation du coût des prestations est fixé à la somme de : Cent six mille neuf cent dix-neuf dirhams et vingt-huit centimes(106 919.28Dhs).

Le Contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les Concurrents peuvent :
• Soit les envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

• Soit déposer, contre récépissé leurs plis au bureau précité ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des pro-

cédures de passation des marchés publics, il est prévu la possibilité soit de la réception électronique des offres, soit la réception des offres sur support papier.

Les échantillonsexigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau de l'unité de budget et comptabilité de l'institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé, sise avenue Tan-Tan, Quartier El Hank, Casablanca, au plus tardle21 octobre2020 à 14H00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 7651/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL DBM

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
N° 09/CA /2020

Le Jeudi 22 OCTOBRE 2020 à 12 Heures , Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour L'Etude Architecturale et Suivi des Travaux de Construction du Caidat de Ras Ain et d'Un Logement Administratif / Pro-

vince de Youssoufia. Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de Deux Millions Deux Cent Mille Dirhams Hors Taxes (2 200 000,00 Dhs / HTVA).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du Décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Service des Marchés de la DBM / SG de la Province de Youssoufia .

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Très Important : Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'Article 4 du Règlement de la Consultation Architecturale.

N° 7652/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**

DIRECTION PROVINCIALE DE CASABLANCA

AVIS RECTIFICATIF CONCERNANT L'AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° 15/2020 DU 10/11/2020 A 11h

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la logistique de Casablanca porte à la connaissance du Public qu'une erreur est glissée dans l'avis d'appel d'offres n°15/2020 relatif à :

ASSISTANCE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DE LA JETEE MOULAY YOUSSEF DU PORT DE CASABLANCA

publié au journal Libération du 21/09/2020 / rectifié le 25/09/2020

Soit :

Les Bureaux d'Etude installés au Maroc doivent fournir en plus du dossier technique, la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément relatif au domaine d'activité : D7 (travaux maritimes et fluviaux) délivré par les services du ministère de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau.

Au lieu de :

Les Bureaux d'Etude installés au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément relatif au domaine d'activité : D7 (travaux maritimes et fluviaux) délivré par les services du ministère de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau.

Et

Les Bureaux d'Etude non installés au Maroc

Au lieu de :

Les entreprises non installées au Maroc

Toutes les autres informations concernant le dit appel d'offres demeurent inchangées.

N° 7653/PA

**ROYAUME DU MAROC
SOCIETE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI**

APPEL D'OFFRES OUVERT N° 108/2020

Le 22/10/2020 à 10h30, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Monsieur le Directeur Général de la Société Al Omrane Marrakech-Safi, place du 16 Novembre, Guélfis - Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration, concernant les travaux de voirie et d'achèvement de revêtement du quartier Hanaa à la ville d'El Kelaa Des Sraghnas.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Division des marchés d'Al Omrane Marrakech-Safi, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 40 000,00 Dirhams (Quarante Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de

3 993 966.00 Dirhams (Trois Million Neuf Cent Quatre Vingt Treize Mille Neuf Cent Soixante Six Dirhams).

Joindre obligatoirement le certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville.

Le secteur, la classe minimale et les qualifications exigées sont comme suite :

| SECTEUR | 2-3 | 2-2 |
|---------|-----|-----|
| CLASSE | 2 | 2 |

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux marchés du Groupe Al Omrane ;

Les plis sont, au choix des concurrents :

1- soit déposés, contre récépissé, dans le bureau du Maître d'Ouvrage indiqué dans l'avis d'appel d'offres ;

2- soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

3- soit remis, séance tenante, au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 7648/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE
 DE L'INTERIEUR
 PROVINCE
 DE MADIOUNA
 COMMUNE
 DE TIT MELLIL
 DIRECTION
 DES SERVICES
 DIVISION
 D'URBANISME, ETUDES,
 AFFAIRES TECHNIQUE
 ET MARCHES PUBLICS
 SERVICE TECHNIQUE,
 ETUDE ET MARCHÉS
 PUBLICS.
 BUREAU DES
 MARCHES PUBLICS
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERTS
 N° 07 /2020
 Le 21/10/2020 à 11 H 00
 Minute, il sera procédé au
 bureau de Monsieur le pré-
 sident de la Commune de
 Tit Mellil, à l'ouverture des
 plis relative à l'appel d'of-
 fres sur offres de prix pour :
 ETUDES TECHNIQUES
 RELATIVES A LA
 CONSTRUCTION DES
 VOIES
 A LA COMMUNE DE TIT

MELLIL
 Le dossier d'appel d'offres
 peut être retiré auprès de la
 Commune de Tit Mellil (
 Bureau des Marchés Pu-
 blics) .il peut également
 être téléchargé à partir du
 portail des marchés publics
 : www.marchéspublics.gov.ma.
 Le cautionnement provi-
 soire est fixé à la somme de
 : SIX MILLE DHS (6
 000,00)
 L'estimation des couts des
 prestations établis par le
 maitre d'ouvrage est fixée à
 la somme de : DEUX CENT
 VINGT SIX MILLE DI-
 RHAMS (226 000,00)
 Le contenu la présentation
 ainsi que le dépôt des dos-
 siers des concurrents doi-
 vent être conformes aux
 dispositions des articles
 27-et 29 et 31 de décret n°
 2-12-349 du 20 Mars 2013
 relatif aux marchés pu-
 blics.
 Les concurrents peuvent :
 • soit les envoyer par cour-
 rier électronique via le por-
 tail des marchés publics :

www.marchéspublics.gov.ma.
 • soit les envoyer par cour-
 rier recommandé avec ac-
 cusé de réception au
 bureau d'ordre de la Com-
 mune de Tit Mellil ..
 • soit déposer, contre récé-
 pissé, leurs plis au bureau
 précité
 • Soit les remettre au prési-
 dent de la commission d'ap-
 pel d'offres au début de la
 séance et avant l'ouverture
 des plis.
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article 08 du règle-
 ment de consultation.
 Pour Les concurrents ins-
 tallés au Maroc :
 Il est exigé la production de
 la copie certifiée conforme à
 l'original du certificat
 d'agrément :D4 (route-auto-
 routes-transport)
 Pour les entreprises non in-
 stallés au Maroc ils doivent
 fournir le dossier technique
 tel que prévu à l'article 08
 du règlement de consulta-
 tion
 N° 7654/PA

MINISTERE DE L' INTERIEUR
 REGION CASABLANCA-SETTAT
 PROVINCE DE SETTAT
 CERCLE EL BORDOU
 CAUDAT BENI MESKINE CHARKIA
 COMMUNE OD FARES ELHALLA
 DIRECTION DES SERVICE COMMUNAUX

AVIS DE DEPOT

Le public est informé du dépôt au siège de la commune OD FARES EL HALLA d'un projet de plan d'aménagement du centre OD FARES EL HALLA N° AUS/03/2020 pendant un délai d'un mois à compter du 12/10/2020. Le dossier ainsi qu'un registre destiné à recevoir les observations des intéressés seront tenu à la disposition du public à la commune OD FARES EL HALLA aux heures d'ouverture des bureaux.

N° 7657/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE SAFI
 SECRETARIAT GENERAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN SEANCE PUBLIQUE N°38/INDH/2020 MARDI 27OCTOBER 2020

Le mardi27Octobre 2020à 10H00, il sera procédé au siège du Secrétariat Général de la Province de Safi,à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert suivant :

- Appel d'offres ouvert N° : **38/INDH/2020**
- Date d'ouverture des plis :**Mardi 27OCTOBRE2020à 10H00.**
- Objet de l'appel d'offres :**ETUDES GEOTECHNIQUES ET CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DAR OMOUMA A LA CT BOUGUEDRA A LA PROVINCE DE SAFI.**
- La caution provisoire est fixée à : **1000,00 DHS(Mille dirhams)**
- L'estimation du Maitre d'ouvrage :**27 000,00DHS TTC (VINGT SEPT MILLE DHS TTC).**

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés à la **division du budget et des marchés** au **Secrétariat Général de la Province de Safi**, ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'Etat (www.marchéspublics.gov.ma).

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°: 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté N 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de la passation des marchés publics.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la division du budget et des marchés au Secrétariat Général de la Province de Safi;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la **division précitée ;**
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

- Les concurrents non installés au Maroc sont invités à fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.
- Les concurrents marocains doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du de qualification et de classification ci-après :

| Activité CQ | Catégorie | Qualification exigée |
|---------------------------|-----------|---|
| CQ : Contrôle de Qualité | 4 | CQ1 : Contrôle des travaux de bâtiments courants |
| EG : ETUDES GEOTECHNIQUES | 4 | EG1 : Etudes géotechniques des bâtiments courants |

N° 7655/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE SAFI
 SECRETARIAT GENERAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN SEANCE PUBLIQUE N°39/INDH/2020 MARDI 27OCTOBER 2020

Le mardi27Octobre 2020à 10H30, il sera procédé au siège du Secrétariat Général de la Province de Safi, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert suivant

- Appel d'offres ouvert N° : **39/INDH/2020**
- Date d'ouverture des plis :**Mardi 27OCTOBRE2020à 10H30.**
- Objet de l'appel d'offres :**ETUDES GEOTECHNIQUES ET CONTROLE DES TRAVAUX DE :**
 - 1/ Construction d'un centre d'addictologie à la ville de Safi;**
 - 2/ Construction d'un centre d'hémodialyse à la commune Hrara;**
 - 3/ Aménagement du centre social Moulbergui.**
- La caution provisoire est fixée à : **1000,00 DHS(Mille dirhams)**
- L'estimation du Maitre d'ouvrage :**60.960,00DHS TTC (SOIXANTE MILLE NEUF CENT SOIXANTE DHS TTC).**

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés à la **division du budget et des marchés** au **Secrétariat Général de la Province de Safi**, ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'Etat (www.marchéspublics.gov.ma).

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°: 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté N 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de la passation des marchés publics.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la division du budget et des marchés au Secrétariat Général de la Province de Safi;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la **division précitée ;**
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

- Les concurrents non installés au Maroc sont invités à fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.
- Les concurrents marocains doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du de qualification et de classification ci-après :

| Activité CQ | Catégorie | Qualification exigée |
|---------------------------|-----------|---|
| CQ : Contrôle de Qualité | 4 | CQ1 : Contrôle des travaux de bâtiments courants |
| EG : ETUDES GEOTECHNIQUES | 4 | EG1 : Etudes géotechniques des bâtiments courants |

N° 7656/PA

« SOGEFCO »
7 AV LALLA MERYEM
KISSARIAT MERNISSI
FES.
CONSTITUTION
« FEDEX PLAST »
*S.A.R.L AU

Au terme d'un acte sous-seing privé en date à Fès le 17 août 2020, il a été établi les statuts d'une Société à responsabilité limitée d'associés unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

- DENOMINATION : « FEDEX PLAST » S.A.R.L AU
- OBJET: - FABRICATION DE SEMELLES.
- SIEGE SOCIAL : 5 RTE DE SEFROU LOT AL BASRIA LOT N°7 Fès.
- DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans.
- CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS (CENT MILLE DIRHAMS) divisé en mille parts (1000) de cent (100,00) dirhams
- BOUTOUB CHAKIB : 100.000,00 DH

- La gérance est attribuée à Monsieur BOUTOUB CHAKIB.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Fès le 24 septembre 2020 sous N° 2333/2020 R.C N° 63941.

N° 7666/PA

URBA DECO
Société A Responsabilité Limitée
Au Capital Social de 100.000,00 Dirhams
Siège Social: 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6 - CASABLANCA RC N°: 68437/ CASABLANCA

Aux termes d'un acte SSP en date du 28.08.2020, les associés de la Société «URBA DECO – SARL» au capital de 100.000,00 Dirhams, dont le siège est à, 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6 - CASABLANCA, ont décidé :

- Changement de la Dénomination : qui devienne «LE COMPTOIR DU BETON».
- Mise à jour des statuts,
- Pouvoirs à donner.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de CASABLANCA, le 24.09.2020 sous n° 747188.

N° 7667/PA

Constitution de « SWEET COW SARL AU »
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18/08/2020 à SAFI, il a été établi les statuts d'une SARL A.U, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale: SWEET COW.
Siège social: Douar Baarane, Commune Ayir – prv de Safi.
Objet : ELEVAGE ET AGRICULTURE
Capital social : 100.000 DH divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune, souscrites et libérées par MME BAAYOUD Mina.

Durée : 99 ans.
Gérance : MME BAAYOUD Mina, gérante pour une durée indéterminée.
Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre
Dépôt légal : est effectué le 17/09/2020 au secrétariat du greffe du tribunal de 1ere instance de Safi. RC N° 10721

Pour extrait et mention N° 7668/PA

STE "FIDMAG -CONSEIL" SARL
Cité Sadri, groupe 4, Rue 10, N° 60-1er Etage, Casablanca (0522) 70.80.46 / (0522) 71.82.99

* HALO FLUIDE *
Constitution

- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/09/2020 enregistré le 15/09/2020 il a été établis les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : Société « HALO FLUIDE» S.A.R.L
- Objet
- Entrepreneur d'installations Sanitaires, pour le Chauffage, Iso thermiques, de Calorifugeage ou de Fumisterie Industrielle.
- Travaux de froid, de Climatisation et Ventilation, de Plomberie sanitaires.
- La Fourniture, l'installation et la mise en service de tous type de matériel de climatisation, de ventilation, de chambre froide ou d'électricité.
- Le Négoce de tous matériels de climatisation, de ventilation, de chambre froide ou d'électricité.
- Prestations de tous services
- Siège Social : Residence

Bayti Sakan, Gh C, Imm 2, N° 42, Ahl Loughlam, Bernoussi, Casablanca - Durée : 99 ans.
- Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 DH) divisé en MILLE (1.000) parts de CENT (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 1.000 et divisé comme suit :
- Mme EL HOURI HAKIMA : 200 Parts
- Mr MOUDHI YOUSSEF : 800 Parts
- La Gérance : Mme EL HOURI HAKIMA, Gérante Unique.
- .Réparation de Bénéfice : 5% à la réserve légale, le reste est mis à la disposition des associés.
- Année Sociale : L'année commerciale commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, Le 25/09/2020 Sous N° 747364 / Casablanca. 13/07/2009 POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE N° 7669/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CERCLE TAMANAR
CAIDAT SMIMOU
C.R SMIMOU
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 09/2020

Le 26/10/2020 à 11h00, Il sera procédé au bureau du président de la Commune Rurale Smimou (Province d'Essaouira) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

L'affermage de l'abattoir communal du Souk Hebdomadaire de la Commune Rurale Smimou, pour une période de 12 mois (du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021).

Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être retiré du bureau de régie de recette, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.

N° 7669/PA

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000,00 DH (trente mille dirhams).

L'Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 40.000,00 dhs par mois : quarante Mille Dhs par mois (soit 480.000,00 dhs : quatre cent quatre-vingt mille dhs pour la période de douze mois citée ci-dessus).

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du président du conseil communal.
- Soit déposer contre récé-

pissé leurs plis dans le bureau précité.

- Soit par portail électronique : www.marchespublics.gov.ma
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 7670/PA



Avis rectificatif

Madame la Présidente de l'Université Hassan II de Casablanca porte à la connaissance du public que l'appel d'offre ouvert n° 24IUH2C/2020, relatif aux : **Travaux d'aménagement de la buvette des étudiants et une partie du rez de chaussées de la bibliothèque à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Mohammedia**, publié dans les journaux : Liberation N° 9119 , parue le Vendredi 18 Septembre 2020 , et الاتحاد الاشتراكي N° 12.643 , parue le 18 Septembre 2020 a été rectifié comme suit :

- La date de visite de lieux est fixée le vendredi 02/10/2020 à 10h30 du matin à la Faculté des lettres et des sciences humaines – Mohammedia.

N° 7671/PA

MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
COMMUNE DE TARGA WASSAY

Avis de vente aux enchères publiques 01/2020 CT WT

Le Président de la commune de TARGA WASSAY, Province de Guelmim porte a la connaissance du public qui il sera procédé Le : Le jeudi 22 Octobre 2020 à 10 heure
La vente aux enchères public des biens et mobilier de la commune hors service désigne au tableau suivant :

LOT N° 01 MATERIEL BUREAU ET MOBILIER

| N | DESIGNATION | N.INVE | NOMBRE | ETAT ACTUELLE |
|----|--|----------|--------|---------------|
| 01 | PHOTOCOPIEUR MARQUE OCE2140 | 02/58 | 01 | HORS USAGE |
| 02 | DACTYLO ARABE | 93/02 | 01 | |
| 03 | DACTYLO FRANCAIS | 94/03 | 01 | |
| 04 | DACTYLO FRANCAIS | 02/67 | 01 | |
| 05 | IMPRIMENT MARQUE JET 845 C | 04/69 | 01 | |
| 06 | IMPRIMENT MARQUE JET LAZER 1100 | 10/56 | 01 | |
| 07 | ORDINATEUR MARQUE HP BRIO | 00/55 | 01 | |
| 08 | ORDINATEUR MARQUE ACCENT | 04/68 | 01 | |
| 09 | UNITE CENTRALE ORDINATEUR | 10/10 | 01 | |
| 10 | ORDINATEUR PORTABLE MARQUE COMPAC | 10/88 | 01 | |
| 11 | APPAREIL DE FAX | 00/99 | 01 | |
| 12 | CHAISE PRESTIGE EN CUIR | 93/31 | 01 | |
| 13 | CHAISE EN CUIR COL BELGE | 93/8.4 | 05 | |
| 14 | CHAISE EN CUIR COL NOIR | 95/33-14 | 20 | |
| 15 | CHAISE EN BOIS | 95/53-34 | 20 | |
| 16 | CHAISE POUFFE EN PLASTIQUE | 96/28-8 | 12 | |
| 17 | PORTE EN FER 1X2M | 02/74 | 01 | |
| 18 | PORTE EN FER POUR GARAGE 2X2.50M | | 01 | |
| 19 | PORTE RIDEAU GARAGE 2X3M | | 11 | |
| 20 | 04 PORTES ET 07 FENETRS EN BOIS | | 01 | |
| 21 | TAPIS MOQUETTE ROUGE 2X3 | 95/55 | 01 | |
| 22 | LAMPES ET AUTRES MATERIEL ECLAIRAGE PUBLIC . | | | |

LOT N°:2 MATERIEL DE PARC AUTO ET DIVERS .

| N | DESIGNATION | NOMBRE | N. INV | ETAT ACTUEL |
|----|---|--------|--------|-------------|
| 01 | MOTEUR DE VOITURE DIESEL MARQUE MUTSIBICHI L 2500 | 02 | | HORS USAGE |
| 02 | BATTRIES DE VOITURE DIESEL | 06 | | |
| 03 | PNEUS DE VOITURE DIVERS SERIE | 22 | | |
| 04 | PIECES DETACHES DE VOITURE | | | |
| 05 | BARRIERE DE PROTECTION AUTO | 02 | | |

Le prix d'ouverture de la vente aux enchères est déterminé par un comité constitué a cet effet selon le PV établi d'un montant de 4250.00 dhs – quatre mille deux cents cinquante dhs – sous forme de deux lots .

La caution provisoire est fixe a la somme de 500.00 dhs – Cinqe cents dhs –est déposé auprès du Tresorier de la ville de Guelmim .

Tous personnes qui on a confié le courtage doit verser immédiatement le montant de la vente au Mr le Tresorier de Guelmim en espèces au par cheque certifiée avec une augmentation de 10% du prix de vente pour payer les différents charges; et commence de retirer toutes les ventes dans un délai ne dépassant pas cinq jours a compter du jour suivant de la vente aux enchères.

N° 7672/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL HAJEB
CERCLE D'AIN TAOUDJATE
CAIDAT D'AIT BOUBIDMANE
COMMUNE D'AIT HARZALLAH

AVIS EXAMEN D APTITUDE PROFESSIONNELLE

Le Président de la Commune d'Ait Harzallah, organise le 30 octobre 2020, examen d'aptitude professionnelle pour le grade technicien 2ème grade, au titre de l'année 2020, au profit des fonctionnaires de la Commune d' Ait Harz Allah ayant six ans d'anciennetés dans leurs grades.

Les fonctionnaires intéressés doivent déposer leurs demandes de candidature à la division des ressources humaines de la commune d'Ait Harz

Allah avant le 15 Octobre 2020 jusqu'à 16h

N° 7673/PA

Valentino Rossi, septuple champion du monde de moto et fringant quadra

Portrait



A 41 ans, Valentino Rossi ne veut pas raccrocher. Le septuple champion du monde moto italien continuera à courir l'an prochain au plus haut niveau avec l'écurie Yamaha-SRT, même s'il n'a plus gagné un Grand Prix depuis trois ans.

"The Doctor", "Vale", les surnoms sont légion pour celui qui a dominé la première décennie du 21^e siècle dans sa discipline. Son palmarès est éloquent avec 89 victoires en MotoGP, un record, 199 podiums, aussi un record, et la plus longue carrière dans la catégorie reine du sport motocycliste.

Il est le seul pilote encore en activité à avoir remporté un titre avec les 500cc deux temps, en 2001, avant que celles-ci ne soient remplacées par des 1000cc quatre temps. Il en a remporté six autres (2002, 2003, 2004, 2005, 2008 et 2009) avec elles, portant à 9 le nombre de titres totaux si l'on compte aussi ceux acquis en 125cc et 250cc.

Il a toutefois dû abandonner ces dernières années le piedestal à Marc

Marquez et peine aujourd'hui à accrocher régulièrement le peloton de tête. Faute de résultats, il se voit contraint de quitter l'écurie Yamaha d'usine mais a trouvé refuge au sein de l'écurie satellite du constructeur japonais, SRT, où il disposera d'une machine qui devrait être quasi identique à celle de l'écurie officielle.

Drôle, charmeur mais aussi implacable avec ses adversaires, "Vale" ne s'est pas fait que des amis en quelque 20 ans de carrière au plus haut niveau.

Son compatriote Max Biaggi d'abord, avec qui les relations étaient plus que tendues au début de sa carrière. Et puis l'Espagnol Jorge Lorenzo qui a été son coéquipier chez Yamaha et surtout Marc Marquez, son rival de chez Honda.

Si au début, Rossi acceptait les hommages de Marquez, de 14 ans son cadet, les relations se sont rapidement tendues au fur et à mesure que l'Espagnol raflait tous les titres, jusqu'à une véritable brouille.

Les deux pilotes aux égos surdimensionnés se sont ignorés pendant

plusieurs mois après un affrontement particulièrement viril lors du Grand Prix d'Argentine 2018.

Ce n'est qu'un an plus tard qu'ils accepteront de se réconcilier, du bout des lèvres, et non sans que l'Italien refuse une première main tendue de l'Espagnol.

Car Rossi n'aime pas qu'on lui manque. Dernier exemple en date, ses déclarations contre le Français Johann Zarco dont la moto devenue folle après un accident en août l'a frôlé dans une série d'impressionnantes cabrioles manquant de peu de le frapper de plein fouet.

Valentino s'était ensuite lâché accusant Zarco de porter la responsabilité de l'accident et de manquer de respect pour ses rivaux.

"Je pense que c'est un super gars mais il vaut mieux être dans son camp", a ensuite constaté, amer, le pilote français.

L'Italien sait aussi se rendre très populaire grâce à ses pitreries. Il arrête ainsi sa moto sur le bord de la piste pour faire une "pause pipi", il se costume après ses victoires avec des

perruques délirantes. Le nombre de drapeaux jaunes vif, sa couleur fétiche, ornés de son numéro de course, le 46, qui s'agitent dans les tribunes à chaque course sont là pour en témoigner.

Même à 40 ans passés, il garde l'air d'un lutin avec un visage souriant et des yeux pétillants. Les boucles folles du début de sa carrière qui avaient à un moment fait place à un crâne rasé, sont revenues et son anglais reste très "fleuri" d'expressions italiennes. Rossi est aussi un véritable professeur pour la petite dizaine de pilotes italiens qu'il accueille au sein de sa "VR46 Academy". S'entraînant avec eux dans son "ranch" de Tavullia, près du circuit de Misano, il les accompagne de la Moto3 jusqu'au MotoGP en passant par la Moto2. Son coéquipier l'an prochain chez Yamaha-SRT, Franco Morbidelli, est l'un d'entre-eux.

Son demi-frère maternel, Luca Marini, âgé de 23 ans, en fait partie et pourrait devenir cette année champion du monde Moto2, prêt à marcher sur les traces de son aîné.

Sport

Le Raja et la RSB assurent l'essentiel

Le WAC risque de payer cash le nul concédé à Tétouan

La page de la mise à jour du calendrier de la Botola Pro D1 de football vient d'être tournée avec la tenue ce week-end de cinq rencontres dont quatre comptant pour la 26^{ème} journée et une pour la 22^{ème}. Bien entendu, la chance a souri à certains et tourné le dos à d'autres et les plus grands bénéficiaires restent le Raja qui a conforté son statut de leader et la RSB qui s'est accaparée du fauteuil de dauphin, au moment où le Wydad se retrouve troisième et risque de payer cash le nul concédé à Tétouan devant le MAT.

Comme précité, c'est le Raja qui est en droit de se targuer le plus de sa bonne opération, en s'imposant à la maison dans la douleur face à un RCOZ des plus accrocheurs (22^{ème} journée). L'on a pu voir des Verts plus entreprenants que lors du derby mais en face, il y avait une équipe du RCOZ qui a défendu crânement ses chances et qui aurait pu créer la surprise à l'instar de la formation tangerinoise. Le Rapide a marqué mais il a vu son but refusé pour hors-jeu après recours à la VAR, tout comme d'ailleurs le Raja. Et il a fallu attendre les dernières minutes (82^{ème}) pour que les Rajouis puissent enfin pousser un ouf de soulagement après l'ouverture du score de Mohcine Moutawalli, entré en cours de jeu, sur penalty.

Ce but a largement suffi aux Verts et à leur coach, Jamal Sellami, qui a tenu à saluer la performance de ses joueurs

dans ce contexte difficile, tout en se montrant confiant quant au sort de son équipe qui la voit « championne parce qu'elle le mérite ».

Il s'agit là d'un scénario que les deux autres prétendants au titre tâcheront d'avorter. A commencer par la Renaissance de Berkane qui a conservé son élan victorieux, ajoutant à son tableau de chasse, comme prévu, la lanterne rouge du concours, le Raja de Béni Mellal, qui a déjà fait ses adieux à la cour des grands.

Les Berkanis, pour qui la saison est bien loin d'être finie, se sont contentés du strict minimum, scellant le sort de cette opposition, disputée au stade municipal d'Oued Zem, sur la petite marque de 1 à 0, but de Mohcine Iajour à la 13^{ème} minute sur penalty.

Grâce à cette victoire, la 13^{ème} contre 11 issues de parité et seulement deux défaites, la RSB compte désormais à son compteur 50 unités, soit deux longueurs de retard sur le Raja et une de plus que le Wydad qui a raté le coche du côté du stade Saniet Rmel à Tétouan face au MAT (1-1)

Une confrontation qui a démarré sur les chapeaux de roues, avec deux adversaires optant pour le jeu ouvert et qui aurait pu se terminer en faveur de l'un comme de l'autre. Les Casablancais ont été les premiers à trouver le chemin des filets, également sur penalty transformé par le spécialiste maison Yahya Jabrane, juste avant le retour aux vestiaires.



Les locaux, conduits depuis les tribunes par leur nouveau coach, le Serbe Zoran Mijalovic, ex-entraîneur du WAC, ont dû attendre le second half pour remettre les pendules à l'heure, suite à un joli heading de Martin Bengoa (52^e).

Un résultat qui n'arrange aucunement les affaires du WAC qui doit rester aux aguets, dans l'attente d'un faux pas du tandem de tête, sachant qu'il y aura une confrontation directe entre le Raja et la RSB pour le compte du 28^{ème} acte du championnat.

Outre ces rencontres ayant comme protagonistes le trio de tête, le pro-

gramme de mise à jour comportait aussi le match entre la RCAZ et le MCO, deux équipes aux aspirations opposées. La Renaissance de Zemamra, qui n'est pas encore tirée d'affaire, a réussi un joli coup en s'offrant le MCO par 1 à 0, but de Mohammed Kamal (41^e), sachant qu'elle a évolué toute la seconde période en infériorité numérique après l'expulsion d'Abdessamad Lembarki.

Grâce à cette victoire, la RCAZ coiffe au poteau l'IRT pour se hisser au 13^{ème} rang avec un cumul de 29 points, soit 5 unités de plus que le premier reléguable, l'OCK. Les Oujdis, eux,

sont bien bernards dans leur quatrième poste avec 41 points.

A rappeler que, samedi, le HUSA avait surclassé, au Grand stade d'Agadir, le FUS par deux buts à un.

Le championnat devra poursuivre son bonhomme de chemin dès ce soir par la programmation de deux matches de la 27^{ème} journée qui opposeront, simultanément à partir de 19 heures, le CAYB à l'ASFAR et le DHJ au HUSA.

Les autres rencontres de cette manche auront lieu mercredi (19h00) avec comme affiches OCK-RBM, MCO-Raja, IRT-MAT, WAC-OCS, FUS-RCOZ et RSB-RCAZ.

Mohamed Bouarab

Ceci intéresse le Raja

Jaime Pacheco nouvel entraîneur du Zamalek



L'entraîneur portugais Jaime Pacheco est arrivé samedi au Caire pour entamer son deuxième mandat en tant qu'entraîneur du quintuple champion d'Afrique, le Zamalek.

Pacheco, qui a auparavant dirigé le Zamalek entre octobre et décembre 2014, succède au Français Patrice Carteron, qui a démissionné de manière inattendue plus tôt ce mois-ci pour rejoindre la formation saoudienne d'Al Taawun.

« Je suis revenu en Egypte parce que j'aime Zamalek. Mon objectif est de gagner la Ligue des Champions de la CAF », a déclaré le Portugais aux journalistes à son arrivée.

A 62 ans, Pacheco a entraîné au Portugal, notamment l'équipe de Boavista qu'il a conduit vers le titre de Primeira Liga en 2000-2001. Il a également eu des expériences avec Majorque (Espagne), Al Shabab (Arabie Saoudite), Beijing Guoan et Tianjin Teda (Chine).

Le Zamalek occupe actuellement la deuxième place au classement de la Premier League égyptienne déjà remportée par l'éternel rival Al Ahly. Les White Knights affronteront le Raja de Casablanca lors des demi-finales de la Ligue des champions de la Total CAF 2019-2020 prévues en octobre.

Classement

| Botola Pro | | Pts | Jo | G | N | P | Diff |
|------------|------|-----|----|----|----|----|------|
| 01 | RCA | 52 | 26 | 15 | 7 | 4 | 18 |
| 02 | RSB | 50 | 26 | 13 | 11 | 2 | 9 |
| 03 | WAC | 49 | 26 | 14 | 7 | 5 | 19 |
| 04 | MCO | 41 | 26 | 10 | 11 | 5 | 9 |
| 05 | FUS | 40 | 26 | 10 | 10 | 6 | 6 |
| 06 | FAR | 36 | 26 | 9 | 9 | 8 | 4 |
| 07 | DHJ | 35 | 26 | 8 | 11 | 7 | 2 |
| 08 | MAT | 34 | 26 | 8 | 10 | 8 | 2 |
| 09 | OCS | 32 | 26 | 6 | 14 | 6 | -4 |
| 10 | HUSA | 31 | 26 | 8 | 7 | 11 | -4 |
| 11 | RCOZ | 30 | 26 | 7 | 9 | 10 | 0 |
| 12 | CAYB | 30 | 26 | 8 | 6 | 12 | -11 |
| 13 | RCAZ | 29 | 26 | 7 | 8 | 11 | 1 |
| 14 | IRT | 27 | 26 | 6 | 9 | 11 | -15 |
| 15 | OCK | 24 | 26 | 5 | 9 | 12 | -13 |
| 16 | RBM | 11 | 26 | 1 | 8 | 17 | -23 |

Programme de la 27^{ème} journée

Mardi à 19h00

Yousseoufia de Berrechid - ASFAR (Complexe Municipal - Berrechid)

Difaâ Hassani El Jadida - Hassania d'Agadir (Stade El Abdi - El Jadida)

Mercredi à 19h00

Olympique Khouribga - Raja Béni Mellal (Complexe OCP - Khouribga)

Mouloudia d'Oujda - Raja de Casablanca (Stade d'Honneur - Oujda)

Itihad Tanger - Moghreb de Tétouan (Grand stade de Tanger - Tanger)

Wydad Casablanca - Olympique de Safi (Complexe Mohammed V - Casablanca)

FUS de Rabat - Rapide Oued Zem (Stade Prince Héritier Moulay El Hassan - Rabat)

Renaissance de Berkane - Renaissance Zemamra (Stade Municipal - Berkane).

Messi marque, Fati brille, le Barça gagne...

Et tout est oublié ?



Et si le salut venait d'un gamin de 17 ans? Auteur d'un brillant doublé, le prodige espagnol Ansu Fati a permis à un FC Barcelone en crise tout l'été, avec le vrai-faux départ de Lionel Messi, d'entrevoir la lumière dès son premier match en Liga, dimanche contre Villarreal, 4-0.

"Ansu a un talent énorme", l'encensait son nouvel entraîneur Ronald Koeman samedi en conférence de presse. Et la pépite espagnole n'a pas tardé à le prouver (s'il le fallait encore) avec un doublé express (15e, 19e) et un penalty provoqué pour le 3-0 de Lionel Messi (35e), afin d'offrir sa première victoire de la saison au Barça.

Pau Torres, avec un but contre son camp juste avant la pause (45e), a fini de noyer le "Sous-marin jaune" d'Unai Emery.

Alors que la pression était énorme sur les épaules blaugrana, après un été marqué par les transferts de plusieurs tauliers du vestiaire, le départ avorté de la légende Lionel Messi et

la motion de censure qui menace la direction actuelle, Ansu Fati, encore mineur mais déjà international, a semblé ne rien ressentir de tout cela.

Au contraire: il a été l'élément agitateur le plus menaçant du Barça, multipliant les bons appels et les incursions dans la surface de Villarreal, complètement dépassé.

Au point de faire oublier le départ vendredi du N.9 emblématique du club catalan Luis Suarez... lui aussi auteur d'un doublé lors de la démonstration de son nouveau club, l'Atlético Madrid, contre Grenade dimanche après-midi (6-1).

"Il a prouvé qu'il avait de beaux jours devant lui, je suis très content de lui. Sa profondeur dans le couloir (gauche) a été énorme, on a su très bien profiter de ses qualités", a savouré Koeman sur Movistar+ après le match.

Habitué à pulvériser les records de précocité avec le Barça et la Roja depuis l'an dernier, Fati sera peut-être l'avenir du Barça... mais vu

sa prestation et son entente parfaite avec Messi, il en incarne surtout le présent.

Et le ballon du 3-0 qu'il a offert au capitaine Messi (35e) en provoquant le penalty sur un accrochage avec Mario Gaspar, a une forte portée symbolique: c'est un résumé des défis et des solutions qui attendent le Barça cette saison, avec une excellence à retrouver dans le sillage enthousiaste d'un gamin de 17 ans et d'une légende vivante de 33 ans.

Avec ce but sur penalty, une rentrée parfaitement réussie et un système de jeu en 4-2-3-1 chéri par le technicien néerlandais Ronald Koeman qui a fini par faire taire de nombreuses critiques, la Pulga (puce, en espagnol) a-t-elle retrouvé sa motivation alors qu'il ne lui reste qu'un an de contrat?

Sa participation à la démonstration offensive catalane dimanche soir en clôture de la 3e journée a dû au moins soulager ses supporters et Koeman, qui a joué la carte de l'apaisement toute la semaine après un début de relation compliqué avec la superstar argen-

tine. Avec Ousmane Dembélé (qui a fait son entrée à la 70e après dix mois de convalescence), Antoine Griezmann, Philippe Coutinho, et surtout Fati, Messi a été bien entouré, et n'a pas ressenti l'absence de son ami Suarez, qui s'est aussi illustré avec l'Atlético.

Les Colchoneros ont étreint le coleader surprise provisoire Grenade un peu plus tôt dimanche après-midi (6-1), et le "Pistolero" uruguayen a offert une passe décisive et signé deux buts dans cette parade.

Le Barça revit, l'Atlético rayonne... Finalement, le seul cadavre qui piétine est le Real Madrid, longtemps accroché par le Betis Séville samedi soir avant de l'emporter d'un souffle (3-2), après son 0-0 inaugural dimanche dernier chez la Real Sociedad.

Les hommes de Zinedine Zidane auront l'occasion de retrouver leur allant dès mercredi (21h30 locales, 19h30 GMT), pour la 4e journée du championnat d'Espagne, contre Valladolid.

Affaire Suarez : La Juventus dit avoir agi dans les règles



Sur le dossier Luis Suarez, la Juventus a agi en toute transparence et dans le respect des règles", a affirmé dimanche son directeur sportif, après l'ouverture d'une enquête sur une possible fraude concernant un examen d'italien passé par le joueur uruguayen.

"Il n'y a pas eu de légèreté de la part du club. On a vérifié la possibilité que Suarez se libère du FC Barcelone, nous avons fait toutes les vérifications nécessaires et agi en toute transparence et dans le respect des ré-

gles", a indiqué Fabio Paratici au micro de Sky Sport.

"Nous sommes tout à fait sereins", a ajouté le dirigeant bianconero au sujet des investigations menées sur l'examen d'italien passé à Pérouse par Luis Suarez le 17 septembre, pour permettre un éventuel transfert à la Juventus qui a depuis été abandonné.

Luis Suarez, qui a depuis rejoint l'Atlético Madrid, est soupçonné d'avoir triché, avec la complicité de ses enseignants, pour passer cet examen, première étape pour obtenir un passeport italien indispensable pour espérer rejoindre la Juve. Le club lui-même n'est à ce stade pas visé par les investigations, qui s'appuient sur des écoutes au sein de l'Université pour les étrangers de Pérouse.

"L'enquête a démontré que les sujets abordés lors de l'examen ont été convenus auparavant avec le candidat et que la note lui a été attribuée avant même l'examen", avait indiqué le parquet cette semaine.

Dans une de ces écoutes, l'une des personnes visées par l'enquête estimait notamment que le joueur devait obtenir ce diplôme car, "avec un salaire de 10 millions (d'euros, NDLR) par saison, tu ne peux pas lui faire rater" son examen, "même s'il ne sait pas conjuguer les verbes et parler à l'infinifit".

Bundesliga : Le Bayern chute à Hoffenheim après dix mois d'invincibilité

Fin de série pour le Bayern: après presque dix mois d'invincibilité, le champion d'Europe est lourdement tombé dimanche, battu 4-1 à Hoffenheim lors de la deuxième journée de Bundesliga.

Cette défaite met aussi un terme à sa série record de 23 victoires consécutives toutes compétitions confondues, ce qu'aucun club des cinq grands championnats n'avait jamais réussi auparavant. Le Bayern était invaincu depuis le 7 décembre 2019 (2-1 à Mönchengladbach).

Cette victoire, grâce notamment à un doublé d'Andrej Kramaric, permet à Hoffenheim de partager la tête du classement avec Augsburg, avec six points en deux journées.

Ironie de la Bundesliga: le "Rekordmeister" s'incline contre une équipe coachée par un certain... Sebastian Hoernes, neveu d'Uli Hoernes, le dirigeant historique et toujours président d'honneur du club. Sebastian Hoernes était la saison dernière entraîneur de la réserve du Bayern.

Quatre jours après leur victoire en prolongation contre Séville en Supercoupe de l'UEFA (2-1), les stars du Bayern avaient probablement encore les jambes trop lourdes pour rivaliser avec une équipe fraîche et motivée par la présence de 6000

supporteurs bruyants comme 60.000.

"Je ne peux rien reprocher à l'équipe", a d'ailleurs reconnu l'entraîneur du Bayern Hansi Flick, "l'état d'esprit était bon, nous avions joué 120 minutes jeudi, et pourtant on a vu comment Joshua Kimmich ou Thomas Müller se sont battus pour essayer de renverser ce match".

"Nous allons faire une croix sur cette défaite et nous concentrer sur ce que nous pouvons améliorer pour le prochain match mercredi contre Dortmund", a-t-il ajouté, mettant immédiatement le cap sur cette prochaine rencontre, la Supercoupe d'Allemagne, qui peut permettre au Bayern de poursuivre son rêve de Grand Chelem.

Après le triplé Coupe-Championnat-Ligue des champions et la Supercoupe d'Europe, il ne manquerait plus ensuite que la Coupe du monde des clubs, si elle est organisée en décembre malgré la menace du Covid-19.

Prévoyant, Flick avait pourtant remplacé quelques cadres pour les faire souffler. Robert Lewandowski, Kingsley Coman et Leon Goretzka étaient notamment sur le banc au coup d'envoi. Appelés à la rescousse en deuxième période, ils n'ont pas réussi à faire basculer un match mal embarqué quasiment dès le coup d'envoi.

De médaillé olympique en natation à policier-sauveteur

La nouvelle vie de Jiang Haiqi

Médaillé de bronze aux Jeux olympiques 2012, le nageur chinois Jiang Haiqi sert désormais son pays d'une manière bien différente: il est policier et sauve les personnes tombées à l'eau à Shanghai.

Il frissonne encore lorsqu'il repense à sa troisième place obtenue en relais à Londres aux côtés de son controversé compatriote Sun Yang. Mais depuis deux ans, il a troqué son maillot de bain pour un uniforme bleu.

Âgé de 28 ans, le jeune homme à la carrure impressionnante effectue aujourd'hui des patrouilles en bateau sur la rivière Huangpu qui traverse Shanghai, juste en face des gratte-ciels futuristes et de la célèbre avenue historique du Bund.

Sa principale mission: porter secours aux personnes tombées à l'eau. Il doit également débusquer toute activité illégale, comme le non-respect des règles de pêche.

Avoir participé aux JO et y avoir décroché une médaille aura été "le plus grand honneur possible" pour un sportif, explique à l'AFP Jiang Haiqi.

"Policier, c'est un nouveau défi. Mais je peux utiliser mes compétences en natation pour aider les gens. Quand j'étais petit, je voulais vraiment faire ce métier", souligne-t-il.



"Donc après ma retraite (sportive en 2015, NDLR), j'ai eu cette opportunité d'intégrer la police. J'ai réalisé mon rêve de gosse", explique Jiang Haiqi, dont le physique impressionnant est vite compensé par son grand sourire et sa personnalité affable.

Jiang Haiqi ne se souvient pas de combien de personnes il a secouru. Mais 30 en moyenne tom-

bent à l'eau chaque année, en général parce qu'elles sont ivres ou ont voulu faire une photo au bord de la rivière.

L'ex-sportif et ses collègues ont par exemple repêché cette année un homme qu'ils ont ranimé avec un défibrillateur.

"On l'a sauvé alors qu'il était sur le point de mourir. C'est un incident qui m'a beaucoup marqué",

explique Jiang Haiqi.

Né à Shanghai, il a eu une enfance marquée par les séjours à l'hôpital en raison de bronchites et de pneumonies à répétition. C'est à 5 ans qu'il a été encouragé à commencer la natation, en raison de sa grande taille.

En 2009, encore adolescent, il est sélectionné dans la prestigieuse équipe nationale de Chine. Il dé-

croche ensuite son billet pour le relais 4x200 m nage libre des JO de Londres en 2012.

Troisième relayeur durant la finale, il avait ensuite laissé l'icône nationale Sun Yang terminer la course en troisième position --derrière les Etats-Unis de Michael Phelps et la France de Yannick Agnel--.

Le controversé Sun Yang a été condamné cette année à huit ans de suspension pour dopage par le Tribunal arbitral du sport (TAS). Mais la star déchue de la natation chinoise a joué un rôle clé dans le succès de 2012, affirme Jiang Haiqi.

Jadis populaire, l'ex-nageur devenu policier est retombé dans l'anonymat depuis sa retraite sportive. Les personnes qu'il sauve de la noyade ignorent souvent tout de son statut de médaillé olympique.

Mais il s'en moque.

"En tant qu'athlète, ton plus grand rêve, c'est d'aller aux JO. Mais après ta carrière sportive, quand tu commences un nouveau travail, c'est un nouveau départ. Je suis fier d'avoir mené ces deux vies", philosophe-t-il.

"Avant, le plus important c'était d'être le plus rapide dans la piscine et d'arriver premier. Mais aujourd'hui, le plus important c'est de sauver des vies."

Tajine d'agneau aux pruneaux



Ingrédients :

- Epaule d'agneau désossée et coupée en morceaux
- 1 paquet de pruneaux
- 1/2 verre d'infusion de safran
- 4 oignons émincés
- 2 feuilles de laurier
- 1 c. à soupe de graine de sésame
- 2 c. à soupe de miel
- 1 pointe de clou de girofle
- 1 pointe de gingembre
- 1 pointe de cannelle
- 5 c. à soupe d'huile d'olive
- Eau
- Sel, poivre

Préparation :

Préparez l'infusion de safran en plongeant les filaments dans 1/2 verre d'eau chaude.

Faites revenir les morceaux d'agneau avec 3 à 4 c. à soupe d'huile chaude. Retirez-les au fur et à me-

sure, réservez.

Dans la marmite, mettez 3 oignons émincés le laurier et laissez légèrement blondir.

Remettez la viande et le jus qui s'est écoulé dans la marmite, salez, poivrez, arrosez de la moitié de l'infusion de safran et d'un verre d'eau.

Couvrez et laissez cuire à feu moyen jusqu'à ce que la viande se détache avec les doigts, ajoutez le reste de l'infusion de safran. Vérifiez la hauteur du liquide dans la marmite, la cuisson peut demander plus d'1 h 30. Pendant ce temps, faites gonfler les pruneaux dans l'eau chaude. Faites dorer le dernier oignon avec le reste d'huile, ajoutez le miel et laissez cuire quelques minutes à feu doux. Égouttez les pruneaux, ajoutez-les sur les oignons au miel, avec quelques c. d'eau, ajoutez les épices, laissez cuire 5 min. Servez chaud, la viande au centre d'un grand plat, nappée de la sauce et des pruneaux en couronne. Saupoudrez le tout de graines de sésame grillés 3 à 4 min sous le gril du four.

Plus du double de rayonnements sur la Lune que dans la station spatiale

La sonde chinoise qui a aluné en 2019 a permis de répondre à une question laissée de côté par les missions Apollo: le niveau exact de rayonnements sur la Lune, une donnée essentielle alors que la Nasa veut y envoyer cette décennie des astronautes pendant des périodes prolongées.

Une équipe de chercheurs chinois et allemands a publié vendredi dans la revue *Science Advances* les résultats de l'expérience menée par l'alunisseur Chang'e-4, et qui a enregistré chaque jour les rayonnements reçus à la surface. Résultat: leur niveau est 2,6 fois supérieur à celui reçu par les habitants de la Station spatiale internationale (ISS).

"Le rayonnement sur la Lune est entre deux et trois fois plus fort que sur l'ISS", dit à l'AFP Robert Wimmer-Schweingruber, astrophysicien à l'Université de Kiel et coauteur de l'étude. "Cela limite la durée de séjour sur la Lune à environ deux mois", dit-il de façon conservatrice, en précisant que cela prenait en compte la semaine de voyage entre la Terre et la Lune et le retour.

Les rayons, cosmiques et solaires, peuvent causer à certaines doses des dommages à long terme allant du cancer à la cataracte et aux maladies neurodégénératives.

La mesure se fait avec l'unité sievert,

qui quantifie le rayonnement absorbé par les tissus humains.

Sur la Lune, le rayonnement est de 1,369 microsievert par jour, soit 2,6 fois la dose quotidienne à bord de l'ISS, où les équipages restent en général six mois mais où quelques-uns sont restés un an ou plus. Le rayonnement est moindre à l'intérieur de la station car celle-ci est partiellement protégée des rayons cosmiques par la magnétosphère de la Terre.

Sur Terre, nous sommes encore plus protégés par l'atmosphère, mais cette protection s'amointrirait avec l'altitude.

"Le niveau de rayonnements mesuré sur la Lune est environ 200 fois supérieur à celui observé sur le sol terrestre, et 5 à 10 fois supérieur à celui d'un vol entre New York et Francfort", ajoute Robert Wimmer-Schweingruber.

La Nasa veut retourner sur la Lune en 2024 pour la première fois depuis 1972, et construire ensuite une infrastructure pour y envoyer régulièrement des astronautes, comme une répétition générale à l'envoi du premier humain sur Mars.

Pour une période plus longue que deux mois sur la Lune, le professeur Wimmer-Schweingruber suggère de construire des habitats protégés des rayonnements par un revêtement de 80 centimètres d'épaisseur de sol lunaire.